

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL



VOLUME IV, N° 7  
Mars 1938

# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

## Comité d'honneur :

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec  
Le cardinal-archevêque de Québec  
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université  
Le président général de l'Université  
Le recteur de l'Université  
Le président de la Commission d'Administration de l'Université  
Le premier ministre de la province de Québec  
Le secrétaire de la province de Québec  
Son Honneur le maire de Montréal

## Comité exécutif :

Me Arthur Vallée (Droit), président.  
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 1er vice-président.  
Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.  
M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.  
M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.  
Docteur Stephen Langevin, ancien président.  
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

## Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :  
*Théologie* : MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s.  
*Droit* : Me Charles-Émile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).  
*Médecine* : Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.  
*Philosophie* : Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau  
*Lettres* : MM. René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).  
*Sciences* : Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.  
*Chirurgie dentaire* : Docteur Ad. L'Archevêque et Docteur Gérard Plamondon.  
*Pharmacie* : MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette.  
*Sciences sociales* : Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.  
*Agriculture* : MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).  
*Médecine vétérinaire* : Dr Georges Rajotte et Dr Bernard Lasalle, délégués provisoires.  
*Htes E. Commerciales* : MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.  
*Optométrie* : MM. Arm. Messier et Roland de Montigny.  
M. Jules Labarre, assistant-secrétaire.  
Le président de l'Association générale des étudiants.

## Comité du Fonds des Anciens :

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

*L'Action Universitaire* :  
Hermas Bastien, directeur.

Vérificateur honoraire :  
Jean Valiquette (H.E.C.)

## Nos Anciens et la Politique

### Sénateurs

BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE	Droit 1894	FAUTEUX, G.-ANDRÉ	Droit 1900
BOURGEOIS, CHARLES	Droit 1904	LACASSE, GUSTAVE	Médecine 1913
DANDURAND, RAOUL	Droit 1883	RAINVILLE, JOSEPH-H.	Droit 1900

### Députés aux Communes

(Élection du 14 octobre 1935)

BERTRAND, ERNEST	Droit 1915	Montréal-Laurier	FERRON, ÉMILE	Droit 1922	Berthier-Maskinongé
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CASGRAIN, PIERRE-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	FOURNIER, ALPHONSE	Droit 1923	Hull
CRÊTE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafleche	LACOMBE, LIGUORI	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, AZELLUS	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, RODOLPHE	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, HERMAS	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	RAYMOND, MAXIME	Droit 1908	Beauharnois
FERLAND, C.-ÉDOUARD	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm	THAUVETTE, JOS.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
			WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

### Conseillers législatifs

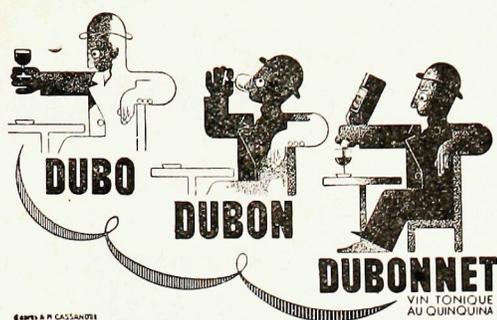
CHAMPAGNE, HECTOR	Droit 1884	DuTREMBLAY, PAMPHILE	Droit 1901
DANIEL, JOSEPH-F.	Droit 1896	LEMIEUX, GUSTAVE	Chirurgie dentaire 1894

### Députés à l'Assemblée législative

(Élection du 17 août 1936)

BARRETTE, HERMANN	Droit 1920	Terrebonne	LANGLAIS, HORM.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BÉLANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BERCOVITCH, PETER	Droit 1906	Saint-Louis	MONETTE, PHILIPPE	Droit 1913	Laprairie
BERTRAND, CHAS.-AUG.	Droit 1915	Laurier	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BOYER, AUGUSTE	Droit 1920	Châteauguay	POULIOT, CAMILLE	Médecine 1924	Gaspé-Sud
DUBÉ, A.	Médecine 1926	Rimouski	SAUVÉ, JEAN-PAUL	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUGUAY, LÉO	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	TELLIER, MAURICE	Droit 1920	Joliette
DUPLESSIS, MAURICE	Droit 1913	Trois-Rivières	TACHÉ, ALEX.	Droit 1923	Hull
HAMEL, PHILIPPE	Chir. dent. 1907	Québec-Centre	TRUDEL, MARC	Médecine 1922	Saint-Maurice

**NOUS COMPTONS SUR EUX**



## VOTRE ALLIÉE

Au service du public depuis plus de soixante ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

537 BUREAUX AU CANADA  
66 SUCCURSALES A MONTREAL

## » » Le Cercle Universitaire

*de Montréal*

fondé en 1918, groupe les universitaires et les hommes de profession auxquels il fournit l'occasion de se rencontrer pour échanger des idées. Il constitue un endroit commode pour ses membres. Sont éligibles : les titulaires d'un diplôme universitaire ; les professeurs titulaires ou agrégés ; les gouverneurs de l'Université.

Maison fondée en  
1901

## ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

Importateurs de  
**Spécialités  
Pharmaceutiques**

Représentant au Canada des  
principales Maisons de France.

SIÈGE SOCIAL :  
**350, RUE LEMOYNE**  
à Montréal

# vichy célestins

prévient et soulage rhumatisme, goutte, dyspepsie et indigestion.—Eau de table fraîche et délicieuse.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS  
2087 Ave. McGill College - - Montréal

Tel. Cherrier 7269

## LA CORPORATION DE GAZ TRI-KO-LOR Ltée

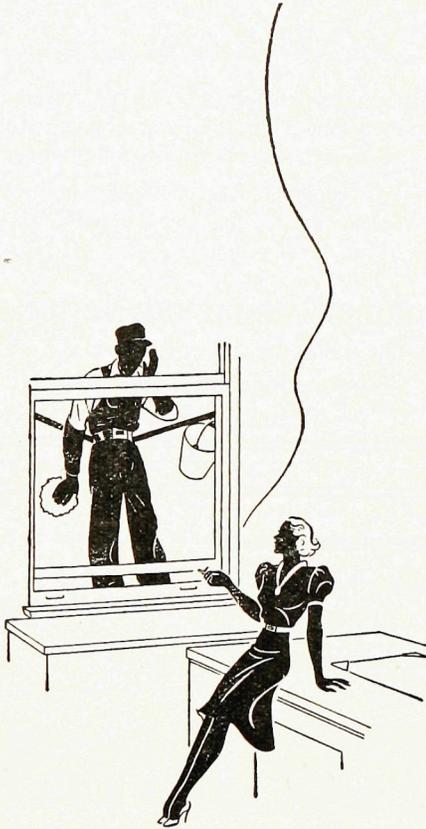
JEAN H. DUGAS, Gérant Général

FABRICANTS D'INSTALLATIONS  
A GAZ INDIVIDUELLES

Indispensable dans toutes les localités et endroits  
dépourvus de gaz de houille ou naturel.

4070 STE-CATHERINE EST

MONTREAL



"Je ne cours pas un aussi grand risque que vous pensez."  
"Oui, si c'est vous qui avez chipé les Sweet Caps du patron!"



### INVITATION aux JEUNES ADMINISTRATEURS

Cette année, des centaines de jeunes Canadiens assumeront la plus grande responsabilité que comporte une promotion administrative.

Plusieurs seront à la tête de leur propre commerce pour la première fois, formeront des sociétés et feront des plans d'expansion pour des maisons de commerce déjà existantes.

La Banque Royale du Canada désire avoir l'opportunité d'aider ces jeunes hommes d'affaires à mûrir leurs espérances et discuter leurs problèmes en tout temps.

Votre gérant de banque Royale vous renseignera.

*Prêts de finance sur commerces étrangers.*

*Informations de crédit sur commerces domestiques et étrangers.*

*Billets de change négociés.*

*Communications directes avec marchés importants.*

*Transports d'argent.*

*Facilité avec marchés étrangers.*

**LA BANQUE ROYALE**  
**DU CANADA**

# Frontenac

**White Cap**



*La Reine des Bières*

---

---

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

---

---

*Revue de l'Association générale des  
Diplômés de l'Université de Montréal.*

---

---

Rédaction : 515 est, rue Sherbrooke, Tél. PL. 4812  
Publicité : 1849 est, rue Sherbrooke, Tél. AMherst 6914

Abonnement : au Canada, \$1.00 ; à l'étranger : \$1.50.  
Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

---

Vol. IV

MONTREAL, MARS 1938

No. 7

---

## SOMMAIRE



L'Opinion d'un Américain . . . . .	122
HERMAS BASTIEN	
La Revanche de Maria Chapdelaine . . . . .	123
LOUVIGNY DE MONTIGNY	
L'Artisanat . . . . .	125
JEAN-MARIE GAUVREAU	
Nos recueils de Jurisprudence . . . . .	127
LOUIS-PHILIPPE GAGNON	
La Vie universitaire . . . . .	129
Chez les Anciens . . . . .	132
La Fédération des Oeuvres de Charité Cana- diennes-françaises . . . . .	133
A travers journaux et revues . . . . .	134
BENOIT BROUILLETTE	
Quelques livres . . . . .	136
Ce que les Anciens écrivent . . . . .	138

# L'Opinion d'un Américain

par HERMAS BASTIEN

LE Père Ceslas Forest, O.P., doyen de la Faculté de Philosophie, commente dans la *Revue dominicaine* de mars, un ouvrage intitulé : *The Higher Learning in America*, par Robert Maynard Hutchins, président de l'université de Chicago. Cet auteur bien placé pour savoir ce qu'il dit, proclame que la notion d'Université est faussée aux Etats-Unis. L'université, note-t-il, manque de hiérarchie dans la valeur éducative des divers enseignements et souffre d'une absence totale d'unité et de coordination entre les départements et les facultés. C'est un immense chantier où d'innombrables activités se sont données rendez-vous. Pêle-mêle, les disciplines les plus diverses conduisent aux mêmes degrés académiques. Il résume sa pensée en disant : un véritable chaos.

Comment remédier à cette incohérence ? "Le but de l'enseignement supérieur, écrit le président, c'est la sagesse. La sagesse est la connaissance des principes et des causes. C'est à la métaphysique qu'il appartient de rechercher les principes et les causes. La métaphysique est donc la plus haute sagesse". Voilà le principe d'unité possible dans les universités modernes. D'après le président de Chicago, il ne devrait y avoir dans une université que trois facultés : une faculté de philosophie, une faculté de sciences sociales et une faculté de sciences naturelles. Dans le domaine social et scientifique, ce qui regarde la recherche devrait être confié à des instituts travaillant en rapport avec les universités, mais en dehors d'elles. De même, pour les différentes écoles professionnelles.

Le livre de M. Hutchins a été une bombe dans les milieux universitaires. On le devine. Cependant, on ne saurait nier que l'importance qu'il attache aux facultés de culture mérite de faire réfléchir. Dans la mesure où, par exemple, les universités françaises, en Amérique, développeraient les disciplines qu'il mentionne il est clair qu'elles atteindraient à une grande originalité. C'est en développant les disciplines qui nous sont propres — philosophie, littérature française, sociologie, droit

romain — que nous ferons besogne utile et neuve. Avant 1919, l'Université de Montréal n'était qu'un groupement d'écoles professionnelles. Les facultés proprement universitaires datent de la complète indépendance de la succursale montréalaise de Laval. Depuis 1920, les facultés de lettres, de sciences, de philosophie vivent. Elles vivent au ralenti à cause de la misère des temps. Evidemment, leur lenteur tient aussi au fait qu'elles sont trop considérées comme des sœurs pauvres et magnanimes. Le Père Forest expose la situation de la Faculté de Philosophie, en particulier, rappelant le mot de Monsieur Bovey, écrivant que c'est par sa faculté de philosophie que l'Université de Montréal pourrait offrir quelque chose d'intéressant et d'original et attirer ainsi les Anglo-canadiens ou les Américains.

La Faculté de Philosophie partage donc les espoirs de jours meilleurs comme toutes les autres facultés de culture mais ceux qui y collaborent vivent dans une attente plus anxieuse. Deux projets : le département de psychologie expérimentale et celui d'études médiévales. Dans la bibliothèque universitaire à venir, il faudrait une section réservée aux ouvrages et revues philosophiques. Certes, un peu plus de l'espace. Tout cela est commandé par un budget moins dérisoire. Les partisans de la philosophie thomiste ont l'habitude de vanter, et avec raison, l'importance de la philosophie. C'est, dit-on, le haut savoir par excellence. Logiquement, il ne convient donc pas que son budget soit le plus mince. Les Anglo-canadiens, qui attachent à la philosophie moins d'importance verbale que nous, placent à son service des fonds qui nous font rougir et qu'il vaut mieux ne pas comparer.

La voix du président Hutchins, de Chicago, et le commentaire du Père Forest, sont de nature à faire réfléchir. Comme il y a longtemps, paraît-il, que nous y pensons, il reste à agir. Espérons que l'action se produira un jour prochain.

Hermas Bastien.

**LA FÊTE DES ANCIENS**  
aura lieu, cette année, le 26 mai.

**MOT D'ORDRE :**  
**EN FAIRE UN SUCCES PLUS RETENTISSANT QUE JAMAIS**

# La Revanche de Maria Chapdelaine<sup>1</sup>

par LOUVIGNY de MONTIGNY

L'ÂME canadienne, l'âme d'une nation ! Que voilà de bien grands mots que l'on prononce au petit bonheur ou au petit malheur, sans en avoir bien compris le sens ! Hémon n'a pas faussement exprimé l'âme canadienne, parce qu'il n'a jamais prétendu révéler cette entité politico-psychologique que forme l'âme d'un peuple. Notre regretté compatriote, Edmond de Nevers a tenté, aux environs de 1900, de définir l'âme américaine ; il y a consacré deux forts volumes qui n'ont peut-être pas suffi à nous montrer tous les replis de cette âme de nos voisins. Combien d'autres sociologues se sont évertués à exprimer intégralement l'âme de leur pays, en de gros ouvrages qui n'en font ressortir que les facettes les plus brillantes !

En bonne définition, l'âme canadienne est la résultante des sentiments et aspirations de tous les habitants de notre vaste dominion, de tous nos concitoyens du Sud et du Nord, de l'Est et de l'Ouest, quels que soient leurs origines respectives, leurs croyances et leurs préjugés, leur état, leur politique, leurs griefs ou leur contentement, leurs ambitions, enfin, leur façon particulière d'être ce qu'ils sont chacun — depuis le mineur de houille du Cap-Breton sur l'Atlantique, jusqu'au pêcheur de saumon de la rivière Skeena, qui se déverse dans le Pacifique, en englobant toutes nos populations urbaines avec leurs millionnaires et leurs chômeurs. Car il faut bien reconnaître que chaque "âme" vivant au Canada, et recevable à figurer au recensement du pays, participe aussi, numériquement, à cette entité politique, à cette abstraction nationale qui s'appelle l'âme de la nation. Cette expression se trouve si souvent dans la bouche des orateurs publics et sous la plume des écrivains de toutes couleurs, et qui l'emploient comme si leur âme individuelle était l'âme canadienne, qu'il n'est pas hors de propos d'en préciser le sens. Afin d'y arriver, aidons-nous des statistiques du dernier recensement décennal du Canada, celui de 1931, qui porte exactement à 10,376,786 âmes la population totale de notre dominion en cette année de 1931. Nous avons, paraît-il atteint le chiffre de 11,030,000 au début de 1937 ; toutefois, nous ne pouvons faire état, pour les analyser, que des chiffres officiels du recensement de 1931. Nous y gagnerons peut-être à rappeler de quels éléments se compose proportionnellement l'âme canadienne.

D'après le recensement fédéral, notre population accusait donc en 1931 un total de 10,376,786 habitants, dont 52% sont d'origine britannique et 28 $\frac{1}{4}$ % d'origine française ; 17 $\frac{3}{4}$ % sont d'autres origines européennes, 1 $\frac{1}{2}$ % d'origine asiatique, et 11 $\frac{1}{2}$ % d'origine esquimaude, indienne, nègre ou indéterminée. Outre ses habitants d'origine britannique et ceux d'origine française, qui forment

d'ensemble une proportion de 80 $\frac{1}{4}$ %, le Canada possède d'autres citoyens qui, dans une proportion de 19 $\frac{3}{4}$ %, tirent leur origine de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie, du Danemark, de la Hollande, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Grèce, de la Palestine, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, de la Yougoslavie, de la Lithuanie, de la Norvège, de la Pologne, de la Roumanie, de la Russie, de la Suède, de l'Ukraine, de la Chine, du Japon, de l'Afrique, de l'Amérique autochtone et même d'autres pays imprécisés par le recensement. Ces citoyens canadiens, d'origine autre que britannique ou française — que, pour les fins de notre démonstration, nous qualifierons d'étrangère — forment donc dans notre population totale, une proportion de 19 $\frac{3}{4}$ %. D'aucuns diront que c'est bien peu. Un statisticien répliquerait que c'est à savoir ; et eux, nos concitoyens d'origine étrangère, protesteraient — et ils n'auraient pas tort — que c'est beaucoup, à leur point de vue.

Hémon a parfaitement observé que chacune des races qui ont fourni leur contingent à la population du Canada considère le pays de son propre point de vue, et prétend au même titre que les premiers arrivés :

*Lorsque les Canadiens français parlent d'eux-mêmes, ils disent toujours "Canadiens", sans plus ; et à toutes les autres races qui ont derrière eux peuplé le pays jusqu'au Pacifique, ils ont gardé pour parler d'elles leurs appellations d'origine : Anglais, Irlandais, Polonais, ou Russes, sans admettre un seul instant que leurs fils, mêmes nés dans le pays, puissent prétendre aussi au nom de "Canadiens". C'est là un titre qu'ils se réservent tout naturellement et sans intention d'offense de par leur héroïque antériorité (80).*

Voilà peut-être en quoi consiste réellement, pour chaque habitant du Canada, l'âme canadienne. Elle réside dans son propre cœur, et il ne la considère qu'à son propre point de vue. Chaque habitant du Canada jouit de la même citoyenneté, et quelles que soient ses revendications, et même ses acquêts antérieurs, il possède, par les députés qu'il élit à son gré, la même voix au conseil de la nation où l'âme nationale s'exprime et se fait obéir.

L'âme canadienne, c'est donc, en théorie et même en pratique, au parlement d'Ottawa qu'elle se trouve et qu'elle se manifeste, au parlement qui réunit dans une même enceinte les éléments disparates qui composent notre population totale. Cette image composite, qui se modifie périodiquement dans le cadre immuable du parlement, n'est pas toujours aussi agréable à contempler ; il n'en

1. Ces pages sont un extrait de la thèse qui a valu à l'auteur le doctorat ès lettres de l'Université de Montréal.

va pas moins que cette image représente officiellement l'âme canadienne qui, elle aussi, peut modifier son humeur et même ses traits selon les émotions du temps. C'est l'âme de toute la nation canadienne, d'un océan à l'autre; *a mari usque ad mare*.

Que si vous voulez voir l'âme de la province de Québec, c'est pareillement dans le cadre de la législature provinciale que vous en trouverez l'image, laquelle réfléchit à la fois les espoirs et les ambitions des citadins et des ruraux, des pauvres et des riches, des faibles et des puissants de toute la province. Une image encore plus réduite divulguera l'âme des paysans de Québec, dont il faudrait au surplus extraire les traits distincts de nos pionniers qui vivent avec leurs familles aux confins de notre civilisation catholique et française.

L'âme canadienne, on ne doit donc pas en chercher l'expression totale dans un roman qui circonscrit son observateur à une région particulière et très limitée, comme Louis Hémon a restreint au Lac Saint-Jean son "récit du Canada français".

Dès son arrivée à Québec, Hémon consigne dans son journal que, ce qu'il vient chercher au Canada, ce n'est pas l'âme canadienne dans son expression totale, mais bien "L'âme intime du Canada français".

*Si l'on prend l'une après l'autre d'autres manifestations extérieures de l'âme intime du Canada français, ces mille détails qui sont en somme les seules choses sur lesquelles on puisse, aux premiers jours, méditer sans ridicule, l'impression reste la même. Il y a eu sans doute une évolution logique, différente de l'évolution qui a pris place dans le même temps sur le sol français, et peut-être même par parallèle, mais ce n'a été qu'une évolution, et les traces d'assimilation, d'empreinte laissée par une autre race, sont bien difficiles à trouver. Les suzerains britanniques, ayant eu la délicatesse de ne rien imposer de leur mentalité et de leur culture, se sont trouvés également incapables d'en rien faire accepter par persuasion. Les Canadiens français leur ont emprunté leur langue pour s'en servir quand il leur plaît, pour leur propre avantage. Pour le reste... il ne semble pas leur être venu à l'esprit qu'ils pussent trouver grand'chose qui valût d'être emprunté.*<sup>2</sup>

Hémon n'a pas plus songé à dépeindre intégralement l'âme canadienne que Zola dans *Nana* ou Georges Duhamel dans *La Confession de minuit* n'a prétendu mettre à nu l'âme française. Un lecteur raisonnable se garde de chercher dans un livre autre chose que ce que l'auteur y a réellement mis.

Certains écrivains ont eu ce dessein de définir l'âme d'un peuple; et nous pouvons à bon droit chercher un tableau de l'âme canadienne dans les deux beaux livres qu'André Siegfried nous a fait l'honneur de consacrer à notre pays: *Le Canada: les deux races* (1906) et *Le Canada, puissance internationale* (1937). Encore qu'il ne se soit pas imposé la tâche de découvrir l'âme canadienne dans tous ses zigzags, et qu'il ne prétende pas davantage en donner une image photographique, M. Siegfried l'a, depuis plusieurs années, observée dans ses aspirations différentes et dans ses multiples manifestations, et il l'expose fort exactement dans ses traits généraux.

Les critiques qui ont accusé Louis Hémon d'avoir faussement exprimé l'âme canadienne se méprenaient dès le principe, puisque le romancier n'a jamais songé à donner la moindre esquisse de l'âme nationale, et qu'il n'a pas davantage prétendu traduire le sentiment général, l'âme de la province dont les plus grandes villes, avec la majorité de la population québécoise, ne l'intéressèrent que moyennement. Ce qu'il est venu chercher, et ce qu'il a trouvé, d'abord à Péribonka, c'est un pays neuf et "qui ne ressemble pas trop à l'Europe".

Après cette première satisfaction d'avoir trouvé ce qu'il cherchait et d'en avoir consigné l'impression dans un livre, Louis Hémon s'est dirigé vers l'Ouest où il aurait sans doute trouvé un autre pays neuf à son gré, dont il aurait sans plus de doute traduit les traits et le sentiment dans un autre beau livre qui n'aurait pas plus exprimé l'âme canadienne que *Maria Chapdelaine* n'a tenté de l'exprimer.

Le chevalier sans peur que fut Olivar Asselin reconnu tout de suite dans *Maria Chapdelaine* le roman "que le Canada français attendait depuis toujours", et s'en prit un jour, avec sa robustesse habituelle, au recteur de l'université Laval de Québec pour en avoir exposé, trop mollement à son avis, la valeur incomparable; il prétendait que nous devions nous féliciter avec enthousiasme de cet ouvrage et le répandre d'abord dans nos écoles et dans nos universités. Mgr Camille Roy avait cependant signalé, dans son *Histoire de la littérature canadienne*, "l'aberration volontaire de ceux qui veulent apercevoir, dans *Maria Chapdelaine*, une peinture, non pas du colon défricheur, mais de l'habitant canadien en général, et qui pour cela accusent l'auteur d'une généralisation qui existe dans leur propre esprit."<sup>4</sup>

Nous avons montré tout à l'heure que le premier critique à publier une analyse équitable de *Maria Chapdelaine*, le Père A. de Grandpré, a pris soin de faire la distinction que la peinture de Louis Hémon ne devait pas être regardée comme représentant la nationalité canadienne-française tout entière, et ni même l'ensemble du peuple de nos campagnes. Enfin, et après bien d'autres critiques qui surent faire la juste part des choses, Son Eminence le cardinal Villeneuve a bien voulu reconnaître que *Maria Chapdelaine* a considérablement contribué à révéler en France un aspect de l'âme canadienne.

Admettons donc, en connaissance de cause, que ce que Louis Hémon a étalé, dans *Maria Chapdelaine*, c'est ni plus ni moins que l'existence, simple et laborieuse, des pionniers de ce qu'il appelle "le pays de Québec", pour figurer le berceau d'une race qui résiste à l'envahissement, qui ne veut pas mourir, ni se fusionner. Que sa peinture reflète une facette, une simple facette, une des nombreuses facettes de l'âme canadienne, j'en tomberai volontiers d'accord, si l'on reconnaît aussi volontiers que, cette facette, il l'a montrée avec un art achevé d'observateur et d'écrivain, en toute probité et en tout honneur.

*Louwigny de Montigny.*

2. *Le Bouclier canadien-français*, p. 270.

3. *L'Ordre*, Montréal, du 9 au 16 janvier 1935.

4. *Histoire de la littérature canadienne*, Québec, 1930.

# L'Artisanat

par JEAN-MARIE GAUVREAU

L'ARTISANAT est une forme d'expression d'art et par conséquent de pensée qui ne doit pas être considérée comme quantité négligeable. Dans tous les pays du monde, on y attache une importance de tout premier plan, parce qu'en définitive c'est par l'artisanat que se manifeste les facultés créatrices, tant au point de vue du génie inventif que décoratif. L'artisanat, c'est la base de tout art et c'est par lui que l'on arrive au grand art.

Nos ancêtres, les découvreurs, avaient précisément en eux ce vieux fond paysan et artisanal qu'ils nous avaient apporté de France. S'ils ont pu lutter et traverser les difficultés matérielles qu'ils ont rencontrées après la cession, c'est précisément parce qu'avec leurs seules ressources ils ont pu se tirer d'affaire tout seuls, comme on le dit communément.

Comment expliquer qu'aujourd'hui nous ne retrouvons plus que quelques vestiges de ce que fut un passé d'artisanat particulièrement glorieux ? Nous n'avons pas à jeter la pierre à qui que ce soit. Si on étudie attentivement l'Histoire on verra et l'on sera indulgent. Quand les problèmes matériels nous assaillent de toutes parts, et quand vous avez sous la main une matière première abondante dont la seule exploitation vous permet de gagner votre vie, et que les débouchés sont faciles, n'allez pas chercher ailleurs l'explication. Peut-être avons-nous été trop bien servis par une nature généreuse. C'est là, sans aucun doute, l'une des explications les plus plausibles de la disparition chez nous de ce qui constituait l'une des plus pures traditions, les petits métiers, l'artisanat.

Et en parlant de métiers, n'entendons pas une manifestation d'habileté manuelle pure et simple; l'artisan au véritable sens du mot est certes un ouvrier habile mais il doit être, dis-je, doublé d'un homme de goût. Ce goût peut être inné ou transmis par une tradition artistique, mais il peut être aussi développé ou cultivé. Si l'on se donne la peine d'examiner les œuvres de menuiserie, de sculpture sur bois, de ciselure, de tissage, de broderie que les collectionneurs étrangers ont bien voulu nous laisser bon gré mal gré, on peut constater que les artisans que nous possédions autrefois ont fait preuve très souvent d'un goût sûr et parfois d'une culture artistique raffinée.

L'artisanat, avons-nous dit, doit être l'objet d'une particulière sollicitude de la part de ceux qui dirigent nos destinées. Cela ne veut pas dire qu'il appartienne à nos seuls gouvernants le soin de réglementer et de statuer sur son sort. Notre élite intellectuelle, industrielle et commerciale devrait s'y intéresser d'une façon particulière. Nous avons dans la province de Québec et même dans notre pays tout entier un marché très propice pour les articles les plus divers, qu'ils soient spécialement utilitaires ou qu'ils servent à des fins uniquement artistiques. Ce marché, c'est le tourisme. Là en-

core, la nature s'offre à nous dispenser des trésors dont nous n'avons qu'à profiter et que nous exploitons souvent très mal à propos. Qu'on nous permette de revenir ici sur un thème déjà très vieux mais toujours d'actualité. Le touriste qui vient chez nous admirer nos paysages incomparables sera d'autant plus attiré et retenu si on lui met sous les yeux des choses qu'il n'est pas habitué à voir dans son pays. Et dans le cas qui nous préoccupe, puisque le tourisme canadien attire surtout chez lui le touriste américain, pourquoi s'évertuer à lui recréer un décor et une ambiance qu'il trouverait soit à Chicago ou à Philadelphie ? Nous sommes loin de l'artisanat, direz-vous ? Au contraire, c'est par l'artisanat que nos auberges deviendront plus accueillantes si leurs tenanciers veulent bien se donner la peine d'étudier le problème de près. Ils confieront aux menuisiers qui les entourent et qui sont généralement fort habiles la confection d'un mobilier spécifiquement canadien ; ils garniront ces meubles de tissus du pays ; ils offriront en vente des produits de notre artisanat : poterie, bois sculpté, ferronnerie d'art, tissus d'habillement et d'ameublement, carpettes, tentures murales, etc. . . .

Le marché est tout trouvé, les débouchés en sont nombreux, et l'expérience a prouvé qu'en bien des cas, non seulement l'artisanat fait vivre son homme mais que souvent il procure des gains très enviables.

J'ai posé le problème et je vous affirme sans arrière pensée que les expériences qui ont été sérieusement tentées jusqu'à présent ont été couronnées d'un entier succès.

Je pose maintenant la question : sommes-nous prêts à répondre entièrement à toutes les demandes, si l'on voulait du jour au lendemain organiser la vente en faveur de notre artisanat et la généraliser dans nos centres touristiques ? Sans hésiter, je réponds, non.

Mais, objecterez-vous, nous ne manquons pas d'ouvrières ou d'ouvriers particulièrement bien disposés à travailler, et vous aurez raison. Le grand mal qui existe actuellement et qui fait que notre artisanat fait fausse route et s'en va à un échec inévitable, c'est le peu de souci qui préside au choix des modèles et le peu de soin apporté à la fabrication. Parcourez nos campagnes ; vous verrez des ouvrières offrant en vente, sur des cordes à linge, ce qui, soit dit en passant, est une des plus affreuses formes de publicité, des milliers de tapis et de tissage de toutes sortes. Essayez de faire une sélection de ces articles et vous constatarez avec un serrement de cœur qu'il n'y a pas un centième de cette fabrication qui vaille la peine d'être retenu. Le dessin est toujours une horrible copie de mauvais goût où il est exécuté en série ; la technique fait défaut, le travail a été bâclé pour augmenter la production et tromper la "bonne poire" que sera le touriste de passage.

**Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.**

Si je cite l'exemple du tissage ou des arts domestiques en général, c'est parce qu'il est l'exemple le plus typique et l'une des formes de commerce touristique le plus répandu. Il en est de même pour certains articles fabriqués en bois. Je tiens tout de suite à dire ici qu'il y a d'heureuses exceptions et c'est pourquoi nous affirmions tout à l'heure que toutes les expériences sérieuses et honnêtes avaient été jusqu'à présent couronnées de succès.

L'organisation de notre artisanat est donc un problème qui s'impose. Me permettra-t-on d'exposer certaines vues personnelles à ce sujet en laissant aux compétences le soin d'en discuter ? Nous y arriverons en formant d'abord des chefs de file qui seraient initiés aux qualités à la fois techniques et artistiques d'un métier.

M. René Chicoine a déjà traité de l'importance de la culture dans les Beaux-Arts. Il a parfaitement raison et j'ajouterai que la culture est aussi nécessaire à l'artisan parce qu'à l'exemple du sculpteur, du peintre ou de l'architecte il doit, pour réussir, non seulement faire preuve de génie inventif mais aussi de qualités décoratives qui donneront à ce travail l'attrait d'une création vraiment originale.

La pratique de l'art et de la technique concurrentement, voilà comment, à notre humble avis, nous pourrions véritablement développer une forme d'artisanat acceptable et attrayante. L'Ecole des Beaux-Arts mérite des félicitations pour l'initiative qu'elle a prise en fondant une section de céramique qui a pour but l'utilisation de nos argiles québécoises. L'Ecole des arts domestiques de Québec s'occupe elle aussi de former des ouvrières compétentes en les initiant à l'emploi de nos matières premières.

Je m'excuse de rappeler ici l'œuvre qui nous est particulièrement chère à l'Ecole du Meuble : celle d'utiliser nos bois de la province dans la fabrication de nos mobiliers et de former des jeunes gens capables à la fois de créer et de réaliser leurs propres œuvres. On s'inquiète en certains milieux que notre institution ne fasse double emploi avec d'autres. Qu'on se rassure. Nous n'avons pour mission que de former des artisans et nous nous y confinerons. Notre école, qui s'honore d'avoir des collaborateurs des plus compétents, ne désire pas autre chose que de rayonner dans une sphère d'activité qui lui est propre et où bien des problèmes la réclament. J'ajoute qu'à l'Ecole du Meuble comme ailleurs il nous faut des sujets d'élite et particulièrement bien préparés. Nous devons nous intéresser de plus en plus à toutes les carrières qui s'ouvrent à nous et il est temps que les nôtres soient qualifiés dans tous les domaines. Il fut une époque où il était plus ou moins honorable pour un fils de famille de se diriger ailleurs que vers les professions dites libérales. Aujourd'hui, ce stupide préjugé disparaît peu à peu, bien qu'il soit encore ancré dans la cervelle de certains snobs.

Nous devons, pour plusieurs années, nous appliquer à développer chez nous ces carrières nombreuses que nous procurera l'artisanat. Pour cela une sérieuse orientation professionnelle s'impose. Nous ne devons pas perdre à aucun prix l'heureu-

se influence que nous a procurée l'enseignement du dessin et des travaux manuels dans nos écoles primaires. Je dirai même que nous n'y attachons pas assez d'intérêt ; nous sommes le pays du monde qui occupe le dernier rang au point de vue de l'importance de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires et secondaires. Remarquez que je fais cette constatation sans amertume et sans viser qui que ce soit. Chacun tire de son côté et soutient son point de vue ; toute matière est importante suivant les spécialistes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dessin est un médium incomparable de culture en ce qu'il développe l'esprit d'observation ; nous sommes toujours étonnés de constater que les étrangers que nous accueillons savent voir, observer et trouver autour de nous des choses nouvelles, que nous avons constamment sous les yeux et que nous ne savons ni découvrir ni observer.

Nos Ecoles des Beaux-Arts nous aurons rendu le grand service de contribuer à développer en nous cet esprit d'observation par l'intermédiaire de ses professeurs diplômés qui dispensent leur enseignement dans nos diverses écoles primaires ou secondaires. C'est une excellente forme de contribution pour l'épanouissement de notre artisanat. C'est ainsi que tout naturellement nos écoles spéciales recevront des sujets particulièrement bien préparés et c'est le cas présentement de notre Ecole du Meuble qui désire suppléer à la quantité par la qualité des sujets qui lui sont confiés.

Notre école n'ignore pas les responsabilités qu'elle assume. Elle tient à donner à ses futurs diplômés plus qu'une attestation d'assiduité, d'élève soumis ou respectueux ; elle tient à leur donner une formation technique et artistique sérieuse.

Et cette formule d'enseignement que nous essayons d'adapter à nos besoins et de prodiguer de notre mieux n'est pas particulière à notre pays. Je pense en ce moment à la France, à l'ancienne Russie impériale, aux pays nordiques : la Suède, la Norvège, le Danemark, à ceux de l'Europe centrale, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, etc., etc.... Tous ces pays, dis-je, à côté des grandes écoles supérieures de dessin et de Beaux-Arts, ont leurs écoles d'artisanat où les sujets sont entraînés à la fois à la création et à la réalisation, et c'est ce qui fait leur force et leur succès.

Voilà quelques points qui militent en faveur du développement sérieux de l'artisanat dans notre pays. Des carrières enviables sont assurées à ceux qui désirent s'y diriger. Je formule un souhait en terminant. Une telle organisation ne peut se faire qu'avec le temps, puissant régulateur. Les années ne comptent pas quand il s'agit d'un avenir. Qu'on procède par étape, qu'on ne légifère pas pour tout un pays ou pour toute une province. Chaque région devrait avoir sa spécialité et s'y confiner suivant ses ressources et ses aptitudes. Que les diplômés de nos écoles spéciales deviennent des chefs de file et qu'enfin le public comprenne qu'en encourageant l'artisanat on encourage l'une des formes d'art la plus essentielle au développement économique et culturel d'un pays.

Jean-Marie Gauvreau,  
Directeur de l'Ecole du Meuble de Montréal.

**Avez-vous payé votre abonnement ?**

# Nos recueils de jurisprudence

par Me LOUIS-PHILIPPE GAGNON

(suite de l'article paru en février)

La Revue de Jurisprudence dans l'Introduction au commencement de son premier tome dit: "La magistrature et les hommes de loi reconnaissent, croyons-nous, que le moment est venu de fonder une Revue, ayant pour but principal de rapporter, d'une manière plus complète qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour, les nombreuses décisions que rendent nos divers tribunaux, dans les districts ruraux."

Il n'y a pas de doute, les rédacteurs de nos rapports officiels du temps étaient visés. Toutefois, ce qui pouvait être vrai dans le temps ne l'est plus maintenant. Je croirais plutôt que le fondateur de la Revue de Jurisprudence s'est servi de ce prétexte pour la faire naître. Peut-être aussi que la raison intime était que les jugements dans les districts ruraux ne trouvaient pas de faveur devant les arrêstistes de nos rapports officiels. Sous ce rapport, je crois que les avocats des districts ruraux n'ont plus à se plaindre car une bonne proportion des jugements rapportés proviennent de ces districts. D'ailleurs, que la revue de Jurisprudence accorde la préférence aux jugements des districts ruraux, ou non, en pratique, les avocats des districts ruraux sont obligés de se procurer les autres recueils de jurisprudence, quand même, s'ils veulent se bien renseigner, parce qu'ils ne jouissent pas comme les avocats de Montréal et Québec d'une bibliothèque bien garnie. Plus loin, dans l'Introduction, les fondateurs de la Revue de Jurisprudence soulignent que "sans ignorer les grands centres de Montréal et de Québec, la Revue sera cependant destinée principalement à être l'organe des districts ruraux. En fait, elle ne l'est plus. Car, sur 168 jugements rapportés dans les volumes 39-40-41-42 R.J., un peu plus de la moitié à savoir 87 jugements proviennent des districts ruraux et 81 proviennent des districts de Montréal et de Québec, et même sur ces 81 jugements, seulement 5 proviennent du District de Québec.

Dans 2 Revue du droit, p. 24, l'honorable Juge Surveyer dit: — je doit dire qu'il m'est impossible d'admettre que, même avec le système préconisé, vous puissiez y condenser tous les arrêts dignes d'être rapportés en trois volumes (1 vol. C.S. & 2 vol. B.R.) de manière à rendre inutiles la Revue Légale, la Revue de Jurisprudence et les Rapports de Pratique. La preuve que ces publications sont utiles, c'est qu'elles vivent. Personne, n'est obligé de les recevoir, et il me semble impossible de renfermer dans trois volumes les décisions qui en couvrent maintenant six, surtout alors qu'il y aurait encore tant à glaner dans les arrêts qui ne sont pas rapportés."

L'Honorable Juge Surveyer a peut-être raison si l'on garde le format des publications actuelles. Mais si l'on adoptait l'in-40 au lieu de l'in-80, je

crois qu'il y aurait alors possibilité de condenser tout ce que nous avons actuellement dans un recueil unique. Ces publications peuvent être utiles, mais il faut dire qu'elles sont encombrantes et par trop dispendieuses si l'on se souvient de ce que je dis plus haut. Le fait qu'elles vivent, à mon avis, n'est pas une preuve qu'elles ont leur raison d'être. Qu'on les fasse disparaître et qu'on les remplace par une publication unique qui pourra contenir des jugements dans un nombre égal à ce que nous trouvons actuellement dans nos six publications et elles ne vivront pas longtemps. Il est vrai aussi que personne n'est obligé de les recevoir, mais l'on conviendra que s'il n'y a pas d'obligation absolue, il y a une certaine obligation relative. Nous ne sommes pas non plus obligés d'acheter les journaux chaque jour. Je dis que ces différentes revues sont imposées aux avocats. Si ce n'était de leur souci d'être au courant de tous les jugements qui sont rapportés et des les avoir sous la main lorsqu'on y réfère dans les "Digest", il y a longtemps qu'elles seraient disparues.

Après avoir souligné certaines imperfections que nous ne trouverions pas si nous avions un rapport unique, je dirai quelques mots du coût de toutes les publications qui sont offertes aux avocats.

C. S. 1 volume .. .. .	\$15.00	(reliure) 2.25 x 3	\$ 6.75
B. R. 2 volumes			
R. J. 1 volume	6.00,	0.12	6.12
R. L. 1 volume .. .. .			2.04
R. P. 1 volume .. .. .			6.12
R. du D. 1 volume .. .. .			2.04
		\$39.48	\$14.91

J'ai inclus à dessein la Revue du Droit, dans cette liste, car je considère cette revue aussi nécessaire que les autres.<sup>1</sup>

Tout avocat ou toute étude légale qui se respecte doit nécessairement s'abonner à toutes ces publications et aussi doit nécessairement les faire relier pour un usage plus facile. Et nous arrivons à cette anomalie que ce sont ceux-là même qui en ont le moins besoin parce que leur expérience leur permet de s'en passer qui ont les moyens de les acheter, et les jeunes qui sont obligés de les consulter avant de pouvoir aviser leurs clients n'ont pas les moyens de se les procurer. En 1937, sur 1053 avocats qui sont inscrits au Barreau de Montréal, il y en a 601 qui ont moins de 15 ans de pratique, 378 qui ont plus de 15 ans de pratique et 74 qui ont plus de 37 ans de pratique. Il résulte de ces chiffres, et je ne crois pas me tromper, que c'est la

1. Je devrais peut-être ajouter les revues suivantes :

C.B.R. 1 volume .. .. .	\$10.00		\$2.04
C.C.C. 2 volumes .. .. .	20.00		4.58
I.L.R. 1 volume .. .. .	10.00		2.50
D.L.R. 4 volumes .. .. .	36.00	2.30 x 4	9.20
		\$76.00	\$18.32

lesquels ajoutés à \$58.89 formeraient un total de \$148.71.

**Encourageons nos annonceurs.**

majorité des membres du Barreau qui pourraient se plaindre de cette situation. Si nous avons le rapport unique, ces 1053 avocats puiseraient leur science aux mêmes sources, au même prix et avec une égale facilité.

Quelle est la conclusion qui s'impose? Pour la formuler, il faut ne pas craindre de heurter des intérêts privés, il faut suivre le conseil du Dr Alexis Carrel: "L'homme qui veut contempler la vérité doit établir le calme en lui-même. Il faut que son esprit devienne comme l'eau morte d'un lac". Il ne faut pas se laisser influencer par la difficulté de mettre ce projet à exécution. Il faudrait tout simplement le mettre à exécution. En 1892, la publication par le Conseil du Barreau de nos rapports officiels actuels avaient eu pour conséquence la disparition de six publications. Il n'aurait jamais fallu permettre la naissance d'aucune autre mais plutôt parfaire les rapports officiels si des lacunes s'y étaient glissées.

Je suggérerais que l'on adopte la forme in-40, avec couverture semblable à celle des Jurisclassers français ou de l'Encyclopédie française. Le texte sur deux colonnes, en gardant peut-être la typographie et la qualité de papier actuelles. Ce format permettrait de publier dans un volume par année près de 1,000 jugements ce qui serait plus que tous les jugements publiés dans toutes nos publications actuelles. Le volume serait distribué en fascicule mensuel. Le premier fascicule serait accompagné d'une couverture cartonnée semblable à celle de l'Encyclopédie française. Chaque fascicule serait divisé en sections qui formeraient chacune un pamphlet. La première section serait consacrée au Droit Civil; la deuxième, à la Procédure, la troisième, au Droit criminel; la quatrième, à la loi de faillite, au droit municipal, etc. Dans chaque section, l'on suivrait toujours dans la publication des jugements l'ordre suivant: en premier lieu, seraient publiés les jugements du Conseil Privé dans les causes de la province de Québec (jusqu'à ce que l'appel au C. P. soit aboli) ensuite les jugements de la Cour Suprême, Cour d'Echiquier, Cour d'Appel, Cour Supérieure, cour de Circuit, de Magistrat, du Recorder, Cour du Banc du Roi (au criminel) Cour des Sessions de la Paix, cour de Magistrat (au criminel) et les tribunaux spéciaux. La matière contenue dans la Revue du Droit formerait à elle seule une section qui serait confiée au rédacteur actuel, Me L. Pelland, qui depuis plusieurs années nous donne la plus intéressante revue périodique qui soit. Ainsi, il n'y aurait pas qu'un petit nombre privilégié d'avocats qui la recevraient mais tous les membres du Barreau en auraient le bénéfice.

Lorsque nous aurons un recueil aussi parfait dans la forme, et que ses colonnes seront ouvertes à tous les juges des différents districts en tenant compte constamment du nombre de jugements rendus dans les différents districts et du nombre de jugements rendus par un juge, sans oublier évidemment l'importance intrinsèque des points de droit décidés dans les jugements, nous n'aurons plus besoin de 6 ou 7 publications judiciaires. A cette fin, il faudrait que chaque mois ou chaque trois mois, le protonotaire fasse parvenir à l'arrê-

tiste, un rapport du nombre de jugements rendus dans son district pour cette période, avec une copie de ces jugements. L'adoption de ce système stimulera l'ardeur des juges à rendre des jugements élaborés, quel que soit le district ou le tribunal où ils siègeraient. Si les jugements sont trop élaborés, l'arrêviste en chef ou ses assistants résumeront eux-mêmes ces jugements et les soumettront aux juges qui les ont rendus pour approbation avant de les publier. L'inconvénient que cela causera pour les juges leur feront rédiger leurs jugements d'une manière ni trop élaborée ni trop concise et s'approchant le plus possible des prescriptions de l'article 541 C.P.C. Cette réforme fera aussi disparaître un état de choses qui est injuste envers plusieurs de nos juges. Quelques-uns d'entre eux semblent être plus en faveur auprès de certains de nos rapporteurs. On trouve dans la Revue Légale, la Revue de Jurisprudence et les Rapports judiciaires, pour une période de 5 ans, de 1932-1936.

98 jugements de l'hon. juge Stein;  
73 jugements de l'hon. juge Trahan;  
65 jugements de l'hon. juge Surveyer;  
59 jugements de l'hon. juge Archambault;  
53 jugements de l'hon. juge McDougall;  
47 jugements de l'hon. juge Bouffard;  
36 jugements de l'hon. juge Verret;  
31 jugements de l'hon. juge White;  
30 jugements de l'hon. juge P. Demers;  
28 jugements de l'hon. juge Greenshields;  
26 jugements de l'hon. juge Belleau.

Les 24 autres juges, pour la même période, n'ont à leur crédit que 25 jugements chacun, et même moins.

Ainsi pourrions-nous rendre notre jurisprudence plus uniforme et mieux coordonnée. Une distribution mieux proportionnée dans la publication des jugements nous permettrait de connaître plus exactement la tendance ou l'opinion de tous les juges dans l'interprétation de nos lois.

La façon de diviser les jugés dans les Dominion Law Reports et de leur donner un numéro qui correspondra à la section dans laquelle ce jugé trouvera sa place lorsque l'index annuel ou le digest sera préparé est très ingénieuse. Elle serait adoptée dans le recueil suggéré. La confection de l'index annuel et des tables quinquennales et décennales serait ainsi facilitée.

Il reste encore à examiner si l'on doit rapporter les jugements avant que le délai d'appel soit expiré. L'auteur de la Préface de 1 R. P. semble être d'opinion que "les jugements doivent être fournis immédiatement aux membres du Barreau, lesquels ont un immense intérêt à savoir promptement qu'elle était l'interprétation donnée par nos tribunaux à un article encore inexpliqué du nouveau Code de Procédure". Je n'en suis pas sûr. Il me semble qu'il faudrait au moins attendre que les délais d'appel soient expirés. Peut-être l'auteur de la Préface faisait allusion aux jugements non appelables. Quoiqu'il en soit, cette question devient secondaire si le Répertoire unique à reliure mobile

(suite à la page 131)

**Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.**

## L'élite doit diriger

Les abonnés de *L'Action Universitaire* constituent une élite. Ils forment la classe dirigeante. Ils doivent prêcher l'exemple.

Si nos dirigeants d'aujourd'hui avaient tous donné l'exemple au peuple dans le domaine de la solidarité économique, notre situation ne serait peut-être pas ce qu'elle est. A valeur égale, à prix égaux, sachons donner la préférence aux nôtres.

Nos produits laitiers sont excellents. Ils ont conquis la faveur populaire. Ils sont en conformité avec les prescriptions de l'hygiène et notre service courtois et ponctuel vous satisfera.

## A. POUPART & CIE, Limitée

Rontenac 2194 Angle Wolfe et Robin.

LAIT - CRÈME - BEURRE - OEUFS - BREUVAGE AU CHOCOLAT

## ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables-Vérificateurs

J. Charles Anderson, L.I.C.  
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.  
Roméo Carle, L.S.C., C.A.  
A. Dagenais, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST.

LAncaster 2412

Pour

NETTOYER  
BLANCHIR  
et  
CONSERVER  
vos dents,  
employez

## SANIDEN

• La pâte dentifrice scientifiquement préparée •

LABORATOIRE NADEAU Limitée  
MONTREAL.

## PHILIPPE BEAUBIEN & CIE

Accessoires Electriques en Gros

5632, AVENUE DU PARC, MONTREAL

Tél. CALUMET 5731

Demandez à votre agent :—  
Que vos assurances soient placées avec nous.

## Les COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES CONTRE L'INCENDIE, ACCIDENTS, VOL, Etc.

Siège Social : PARIS, FRANCE.

Actif Global du Groupe : au-delà de \$156,000,000.

Groupe fondé en 1819

## COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX CONTRE L'INCENDIE

Siège Social : PARIS, FRANCE

Actif Global du Groupe : au-delà de \$73,000,000.

Groupe fondé en 1819

A. S A M O I S E T T E

Gérant Général pour le Canada

RENÉ MASSÛE  
Surintendant des Agences

J. H. CLÉMENT  
Surintendant du Service-Accidents

L. C. FONTAINE  
Inspecteur

L. A. MÉTHOT  
Inspecteur à Québec

Siège au Canada :

276, rue St-Jacques Ouest - Montréal, Qué.

MARQUETTE 3261

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

AMherst 2181★



933 EST, RUE RACHEL

MONTREAL

Bureau : DOLLARD 2476 - 2477

## LA CIE NATIONALE DE PÉTROLE LTÉE

HUILE A MOTEUR  
HUILE A CHAUFFAGE

G A S O L I N E

1145, rue Saint-Grégoire,

Montréal.

# La vie universitaire

## ● Concours Casgrain-Charbonneau

La Maison Casgrain-Charbonneau offre :

Premièrement, "un prix de \$500 à être attribué, chaque année, au meilleur travail, — recherche ou amélioration scientifique, — se rapportant à la médecine, à la pharmacie, à la dentisterie, à la chimie ou biochimie; — ce qui comprend toute découverte médicale ou pharmaceutique, toute amélioration importante de traitement médical ou d'opération chirurgicale, toute découverte scientifique d'ordre médical."

Deuxièmement, "la Maison Casgrain-Charbonneau met à la disposition des chercheurs une somme de \$1,000. Il s'agit d'encourager les travailleurs qui, dans les domaines scientifiques et médicaux ci-haut mentionnés, ont obtenu déjà des résultats probants, mais dont les ressources insuffisantes entravent les recherches."

1o Peuvent prendre part aux deux concours : les *Diplômés de l'Université de Montréal*.

2o Pour le premier concours, les travaux devront être envoyés au Recteur de l'Université, d'ici le 1er mai 1938.

3o Ces travaux devront être inédits.

4o Pour le second concours, les demandes de secours, bien motivées, devront être adressées au Recteur, d'ici le 1er mai 1938.

## ● Conférence de l'Ecole Polytechnique

*Introduction historique à la structure cristalline*, tel est le titre général d'une série de douze leçons, par André Wendling, Docteur en physique, professeur titulaire. Cette série sera donnée tous les lundis et mercredis, durant mars et avril, à l'Ecole polytechnique, rue Saint-Denis.

Mercredi, 2 mars: Des principes des mixtes aux éléments quantitatifs. — Chaleur atomiquegramme. — Atomicité. — Molécule gramme.

Lundi, 7 mars: Classification des alchimistes, de Lavoisier, Davy et Berzélius. — Isomorphisme. — Table périodique. — Isotopes. — Le noyau.

Mercredi, 9 mars: Les imagiers cristallioclastes font deviner les réseaux au sein des cristaux: Jessieu, Romé de l'Isle, Hauy, Bravais.

Lundi, 14 mars: L'électricité. — L'électrolyse. — Conductibilité des gaz. — Les ions négatifs sont monovalents. — Millikan donne la charge élémentaire et fixe les grandeurs élémentaires en atomistique.

Mercredi, 16 mars: La distribution de l'énergie radiante échappe à la physique classique qui donne cependant les lois de déplacement et la réduite graphique.

Lundi, 21 mars: L'ancienne équipartition (universelle). — La nouvelle équipartition (par résonance). — Le quantum d'action.

Mercredi, 23 mars: Les photons avec Hertz, Hallwachs, Einstein, Millikan. — Effet Compton. — Photographie. — Chambre à ionisation.

Lundi, 28 mars: Histoire du vide, types de cathode, production des rayons X, macro-structure (radiographie).

Mercredi, 30 mars: La longueur d'onde. — Diffraction. — Condition de diffraction. — La dissertation de Ewald à Munich. — Pourquoi le radiologue ne s'aperçoit pas de la diffraction des rayons X (structure fine).

Lundi, 4 avril: Symétrie interne des cristaux vérifiée par Laue — Friedrich — Knipping. — Projection gnomonique.

Mercredi, 6 avril: Spectrométrie à ionisation (les Bragg) et photographique (de Broglie). — Réalité ionique des cristaux inorganiques. — Analyse des poudres et des fibres.

Lundi, 11 avril: Etats stationnaires de l'atome neutre (complet). — La production des spectres de rayons X exige l'ionisation profonde de l'atome. — Analyse spectrale en haute fréquence.

## ● L'Université de Londres

Cette université, qui a plus d'un siècle d'existence, s'est développée de façon prodigieuse depuis quelques années. Elle n'a pas encore la renommée de l'aristocratique Oxford qui remonte au moyen âge, mais, en revanche, elle est en train de devenir le grand centre de recherches historiques et scientifique d'Angleterre. En 1927, elle a reçu un don de 400,000 livres sterling de la Fondation Rockefeller et 125,000 livres du gouvernement. Elle a acquis, au nord du British Museum, un campus de dix acres et demi. Sur cet emplacement, s'élève un édifice moderne dont la tour centrale s'élève à 200 pieds. La ville de Londres, le comté de Londres, les Compagnies de la capitale, contribuent par des gratifications généreuses à ce temple de la science. L'Université de Londres comptera un Institut historique qui sera le centre d'information de tout l'empire. Le président de l'Université de Londres est Lord Macmillan.

## ● Chez les pharmaciens

Monsieur Victor Barbeau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et à McGill, a été l'hôte des Anciens de l'Ecole de Pharmacie à leur réunion au Cercle universitaire. Il a parlé de corporatisme. C'est M. Henri Groulx, trésorier de l'A. G. D. U. M. qui l'a présenté.

## ● Election annuelle chez les H. E. C.

L'Association des Licenciés en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal vient d'élire un nouveau conseil qui est ainsi composé: président, M. François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes; vice-président en charge, M. Georges Lafrance, surinten-

**Encourageons nos annonceurs.**

dant des assurances de la province de Québec; vice-président, M. Louis Trottier, professeur à l'École des Hautes Etudes et trésorier du Trust Général du Canada; secrétaire, M. Charles-Georges Beausoleil, directeur-propriétaire de Beausoleil et Beausoleil, courtiers en valeurs; trésorier, M. Romain Bédard, C.A., expert-comptable à l'Impôt sur le Revenu; conseillers, MM. Roland Philie, secrétaire-trésorier de la Biscuiterie David & Frère, J.-E. Maheu, C.A., du bureau d'experts-comptables Maheu, Noël, Benoît, Paul-Henri Guimont, de Clément et Guimont, courtiers en valeurs de Québec, et Roland Chagnon, C.A., du bureau d'experts-comptables LaRue & Trudel.

#### ● La retraite universitaire

Le mercredi 30 mars, dans l'église Saint-Sauveur des Syriens (encoignure Saint-Denis et Vitré), commencera la retraite préparatoire à la communion pascale, retraite exclusivement destinée à messieurs les professeurs et étudiants de l'Université de Montréal.

Cette retraite sera prêchée, comme elle le fut l'an dernier, par le R. Père Augustin-Marie Belouard, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, prédicateur à Notre-Dame de Montréal.

#### ● A Laval

Son Eminence le cardinal Villeneuve, a annoncé la formation par l'Université Laval d'une École de sciences sociales et politiques, affiliée à la faculté de philosophie. Le premier directeur sera le R. P. Lévesque, O. P.

#### ● La Société Chimique

La Société Chimique vient de renouveler son bureau. Elle a porté à sa présidence M. Georges Dupont, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, Directeur des laboratoires de chimie de l'École Normale Supérieure.

M. Georges Dupont fit ses études à cette même École Normale, dans laquelle il forme à son tour les maîtres de l'avenir. Maître de conférences à la Faculté des Sciences de Bordeaux en 1921, il fut, deux ans plus tard, nommé professeur et, en 1930, doyen de cette même faculté.

En même temps, il assurait les délicates fonctions de Directeur de l'Institut du Pin, poste qu'il conserva de 1920 à 1933.

#### ● C. F. Chandler

Au cours du mois d'octobre 1937, les chimistes américains ont célébré le centenaire de la naissance d'une des figures les plus marquantes de leur profession, Charles-Frederick Chandler. Il fut fondateur et président de l'"American Chemical Society" et du "Chemists Club" de New-York, et premier président américain de la "Society of Chemical Industry"; il enseigna la chimie au "New York College of Pharmacy" et au "New York College of Physicians and Surgeons" (devenu aujourd'hui le département médical de l'Université Columbia); il fit accomplir d'immenses progrès à l'hygiène urbaine; enfin, il était reconnu comme une autorité en matière de brevets pour des questions de chimie industrielle. Comme professeur, il

jouissait d'une grande popularité, et l'on évalue à 30,000 le nombre des étudiants qu'il forma au cours d'un demi-siècle d'enseignement.

#### ● Congrès de la chimie pure

Du 15 au 21 mai prochain aura lieu, à Rome, le Xe Congrès international de Chimie pure et appliquée. Cette manifestation — la plus importante du domaine chimique — est appelée à remporter le plus grand succès. C'est la deuxième fois qu'un tel congrès se réunit dans la capitale italienne.

Du 26 avril au 3 mai 1906, en effet, se déroula, à Rome, le 6e Congrès international de Chimie appliquée. Placé sous le patronage de S. M. le roi d'Italie, et sous la présidence d'honneur de Stanislao Cannizzaro, sénateur du Royaume, professeur à l'Université de Rome, il eut pour président effectif S. E. Emmanuele Paterno, vice-président du Sénat également professeur à l'Université de Rome.

Trente-neuf pays y étaient représentés dont l'ensemble des délégations atteignit le chiffre respectable de 2,375 congressistes.

Les délégations les plus importantes, après celle de l'Italie, qui groupait 1,100 participants, étaient celles de la France (233 membres), de l'Allemagne (231), de l'Autriche (138), des États-Unis (101) et de l'Angleterre (70).

Dans les XI sections du Congrès furent présentées 490 communications.

Ce Congrès faisait suite à une série déjà longue, dont le premier chaînon avait été posé à Bruxelles en 1894. Ensuite, ce furent successivement Paris, en 1896 et en 1900, Vienne en 1896, Berlin en 1903, qui eurent l'honneur de recevoir l'élite de la chimie mondiale. En 1909, Londres fut choisie et, en 1912, le VIIIe Congrès eut lieu à Washington.

La guerre interrompit le cours de ces grandes assises internationales et c'est seulement en avril 1934, à Madrid, que se tint le IXe Congrès international de chimie pure et appliquée. Le succès remporté par cette manifestation est encore présent à la mémoire de tous les chimistes, et c'est dans l'enthousiasme qu'y fut acceptée l'invitation du gouvernement italien de tenir en 1938 le Xe Congrès à Rome. Rien n'a été négligé pour que ce Congrès soit digne de ceux qui l'ont précédé. Sous la présidence éclairée de M. Nicola Parravano, académicien d'Italie, les chimistes italiens ont fait appel à la plus large collaboration de leurs collègues étrangers, pour faire de ce Congrès une imposante manifestation de l'importance acquise par la chimie dans la civilisation moderne.

#### ● En Argentine

Le 25e anniversaire de la fondation de l'Association Química Argentina a été célébré le 8 octobre 1937 avec faste, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences de l'Université de Buenos-Ayres. Les personnalités les plus marquantes du gouvernement, des Facultés, de l'industrie, des associations scientifiques et techniques de l'Argentine, de l'Uruguay, du Chili, du Pérou, se trouvaient réunies aux côtés du Dr Raoul Wernecke, président de l'Association, et lui témoignaient l'estime en laquelle ce groupement est tenu par ses pairs.

(suite à la page 131)

# Université de Montréal



Pour tous renseignements,  
s'adresser au

## Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS  
MONTRÉAL

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE  
— LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —  
PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES  
ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE  
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —  
OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —  
ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE  
— DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME —  
ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES  
GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

## Le Fonds des Anciens

### MEMBRES FONDATEURS (100 dollars ou plus)

Sa Grandeur Monseigneur  
GEORGES GAUTHIER  
BARIL, Docteur Georges  
CASGRAIN &  
CHARBONNEAU  
DANDURAND, l'hon. R.  
DECARY, Arthur  
DEMERS, l'hon. Philippe

\*DUBÉ, Docteur J.-E.  
DUBEAU, Docteur Eud.  
\*FRIGON, Augustin  
GAGNON, Paul  
GAUDREAU, Dr Stanislas  
\*GOUIN, Léon Mercier  
GROULX, M. Henri

LALLEMAND, M. Jean  
\*LANCTÔT, M. Henri  
LANGEVIN, Dr Stephen  
LEFEBVRE, Olivier  
LÉVEILLÉ, Arthur  
MARION, Dr Donatien  
MASSON, Dr Damien  
MAURALT, Olivier

\*NADEAU, M. Hervé  
PIETTE, Mgr J.-V.  
\*ST-JACQUES, Dr Eugène  
\*THÉBAUD, Docteur Jules  
UNION MÉDICALE DU  
CANADA  
VALLÉE, M. Arthur

### MEMBRES DONATEURS (de 5 à 100 dollars exc.)

Sa Grandeur Monseigneur  
A.-E. DESCHAMPS  
AMOS, Arthur  
BARIBEAU, Docteur C.  
BEAUBIEN, l'hon. C.-P.  
BÉCOTTE, Docteur H.  
BÉGIN, Docteur Philippe  
BELHUMEUR, Dr Géd.  
BOHÉMIER, Dr P.-S.  
BOURBEAU, Roméo  
BRAULT, Docteur Jules  
BRUCHESI, Jean  
BRUNAUT, S. E. Mgr H.  
BUISSON, Arthur

CHAMPAGNE, Dr J.-A.  
CHARBONNEAU, J.-N.  
CHARTIER, Chanoine É.  
CHAUSSÉ, Fernand  
CHOUVON, Docteur E.-J.  
DAVID, Athanase  
de MONTIGNY, Roland  
DEROME, Jules  
DÉSY, Anatole  
DUBÉ, Docteur Edmond  
DUPUIS, Armand  
ÉCOLE SUP. DE MUSIQUE  
FERRON, Docteur Alph.

FONTAINE, T.-A.  
FORGET, Son Exc. Mgr A.  
GAGNÉ, Docteur J.-Emm.  
GAREAU, Alexandre  
GINGRAS, Abbé J.-Bernard  
FISCH, Dr Herm.  
JARRY, Docteur J.-A.  
LABARRE, J.-P.  
LADOUCEUR, Dr Léo  
LAFERRIÈRE, René  
LANCTÔT, Jean  
LANCTÔT, J.-Philippe  
LANGLOIS, S. E. Mgr J.-A.  
LAURENT, Docteur E.-E.

LÉONARD, Dr D.  
MALETTE, Mme Marie  
MIRON, Numa  
PARIZEAU, Docteur T.  
PERRIER, Hector  
PRINCE, Dr J.-B.  
ROY, F.-X.  
SAINT-DENIS, Dr J.-A.  
SAINT-JACQUES, Jean  
SMITH, Alexander  
SMITH, Dr C.-G.  
TRUDEAU, Dr Raphaël  
VÉZINA, François

Prière d'adresser toute souscription au trésorier, Monsieur HENRI GROULX, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Fondée il y a un quart de siècle par le Dr Hertero Ducloux et 36 collègues, l'Association compte actuellement 440 membres. Au cours de son existence, elle a collaboré activement à l'étude des problèmes nationaux qui relevaient de sa compétence. Fondant des prix annuels pour intensifier la recherche scientifique, concourant à établir, de concert avec le pouvoir législatif, un réseau d'établissements d'enseignements et d'instituts de recherches spécialisés, elle a sans cesse dirigé ses efforts vers le perfectionnement des industries locales, vers l'amélioration de l'hygiène et vers le développement des activités vitales de l'Argentine, l'élevage et l'agriculture. Sa brillante participation au 3e Congrès sud-américain de Chimie, qui se tint en juillet 1937 à Rio de Janeiro, sous la présidence du Dr Alvaro Alberto, a mis en relief la valeur scientifique et technique de ses membres.

● **Faculté des lettres**

Le samedi 26 mars, à 10 h. 30 du matin, dans la salle 214, *Mademoiselle Ruth Howie*, professeur au High School de Lachine, soutiendra en vue du

Doctorat ès lettres, une thèse en français sur *l'Evolution du roman au Canada français*.

Le jury comprendra, outre le professeur de littérature canadienne, MM. les professeurs Atherton et Bernard.

On invite cordialement le public à cette soutenance.

Le doyen-secrétaire.

● **"The Higher Learning in America"**

C'est le titre d'un ouvrage retentissant de Robert Maynard Hutchins, président de l'Université de Chicago. Ce personnage, bien placé pour savoir ce qu'il dit, fait une critique à fond de train contre l'enseignement universitaire aux Etats-Unis. Il opine que pour mettre de l'unité dans le chaos des connaissances, il importe de revenir à la vraie conception universitaire, à savoir, la recherche de la Sagesse, par la théologie, la philosophie, la sociologie, l'humanisme. Son point de vue corrobore l'opinion de ceux qui croient que la philosophie et les sciences psychologiques devaient avoir plus d'aire dans notre enseignement universitaire.

## Nos recueils de jurisprudence

(suite de la page 128)

permettant le remplacement des pamphlets devenus inutiles est adopté.

Par exemple, à diverses périodes, durant l'année, des pamphlets seraient envoyés aux membres du Barreau pour être substitués à ceux nécessitant des corrections, des additions ou des annotations.

Ce rapport unique serait plus efficient à tous les points de vue, les membres du Barreau y gagneraient, car ils ne se verraient plus dans l'obligation de s'abonner à plusieurs publications, ni à les faire relier, chaque année. Ils pourraient aussi se dispenser d'acheter un recueil ou "digest" annuel. Un autre avantage, qui n'est qu'un avantage de détail cependant, mais qui serait très commode serait celui-ci: pour une somme modique de un ou deux sous la page, les membres du Barreau pourraient se procurer, en tout temps, des pages additionnelles du Répertoire, lorsqu'ils en auraient besoin pour fournir des autorités au Tribunal.

Pour terminer, je suggérerais que le rapport du

Comité nommé par le Conseil Général du Barreau à sa session de mars 1923, soit ré-étudié et certaines de ses conclusions reconsidérées à leur mérite. Le rapport suggérerait, par exemple, qu'en plus du jugement rédigé selon les prescriptions de l'article 541, devraient être ajoutées des notes explicatives ou des études par l'arrétiste, qui ne feront pas partie du jugement comme cela se fait d'ailleurs en France. Il déclarerait aussi qu'il serait très désirable que tous les rapports soient semblables quant à la forme. Le rapport unique serait à mon avis beaucoup plus simple. On ne fait rien de bien lorsqu'il y a trop de mains à la pâte. Me Eusèbe Belleau, président du Comité, concluait "nos rapports officiels ainsi faits ne *devraient* pas laisser de place pour d'autres recueils. Et je dis que le Répertoire unique suggéré ne *laissera* certainement pas de place pour d'autres recueils d'arrêts.

*Ls-Ph. Gagnon,*

*avocat du Barreau de Montréal.*

"SERVICE D'OPTIQUE"

### TAIT-FAVREAU, Limitée

L. FAVREAU, O.O.D., Président

"Service Optométrique"

**Examen de la Vue — Troubles musculaires de l'œil — Ajustement des Verres**

Le spécialiste **LORENZO FAVREAU, O.O.D.**, et ses assistants

**PIERRE CREVIER, Ba.O.** et **LUCIEN HÉBERT, Ba.O.**,

**Optométristes et Opticiens Licenciés — "Bacheliers en Optométrie"**

Bureau Centre :

**265 est, RUE STE-CATHERINE—LA. 6703**

Bureau du Nord :

**6890, ST-HUBERT—CA. 9344**

**L'Alma Mater compte sur nous.**

# Chez les Anciens

## ● Le Dr Roméo Boucher, directeur scientifique

Le docteur Roméo Boucher a été nommé directeur scientifique de l'hôpital Saint-Luc en remplacement de feu le docteur P.-Z. Rhéaume.

Le Dr Louis Bernard sera l'assistant du Dr Boucher.

Le Dr Roméo Boucher est professeur titulaire de pathologie générale à l'Université de Montréal, docteur en médecine de l'Université de Paris et *Fellow of the Royal College of Physicians*, du Canada, qui est notre Académie de médecine.

## ● L'Association Henri-Capitant

M. Henri Truchy, professeur à la Faculté de droit et à l'École des Hautes Etudes commerciales de Paris, membre de l'Institut de France, et qui vient de donner une série de cours à notre École des Hautes Etudes commerciales sur la crise des échanges internationaux, a été le 5 mars, l'hôte d'honneur au déjeuner du Comité canadien de l'Association Henri-Capitant pour la culture juridique française, qui avait lieu au Cercle Universitaire.

Il a parlé de "L'utilité des études économiques pour la culture juridique".

M. L.-E. Beaulieu, c. r., président du Comité national de l'Association Henri-Capitant, présidait le déjeuner et a présenté le conférencier, que M. Walter-S. Johnson, c. r., a remercié. La réunion avait été organisée par le secrétaire de l'Association, M. André Montpetit.

Dans l'assistance on remarquait plusieurs membres de la magistrature et du Barreau, entre autres sir Mathias Tellier, juge en chef de la province; le juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal; le juge Létourneau, de la Cour d'appel; le juge en chef Paul Mercier, de la Cour de circuit; les juges Forest et Chase-Casgrain, de la Cour supérieure; MM. P.-B. Mignault, c. r., ancien juge en chef de la Cour suprême: Pierre Beullac, c. r., bâtonnier du Barreau de Montréal; Aimé Geoffrion, c. r.; Edouard Montpetit, Arthur Vallée, c. r., ancien bâtonnier générale de la province; Bernard Bourdon, c. r., syndic du Barreau; Maréchal Nantel, c. r., bibliothécaire du Barreau; Francis Fauteux, c. r.; Gaston Archambault, président de l'Association du Jeune Barreau de Montréal.

## ● Concours du jeune Barreau

L'Association du Jeune Barreau organise de nouveau, cette année, un grand concours écrit sur des sujets de droit.

Quatre catégories de sujets sont proposés aux concurrents qui leur laissent un champ d'exploitation très vaste. Toute la latitude voulue leur est accordée pour envisager les sujets proposés sous l'angle qu'ils préfèrent; les sous-titres ne sont que des suggestions et n'impliquent aucune restriction:

1.—*Législation sociale, ouvrière et industrielle promulguée depuis 1930.*

Lois de moratoire — de concordat — extension des conventions collectives de travail — diminution des heures de travail — salaires raisonnables — principes généraux — commentaires — unification de ces lois — rapports et conflits avec le droit commun — sanctions — etc.

2.—*La femme mariée devant la loi.*

Droits et pouvoirs de la femme mariée en communauté de biens — séparée de biens — marchand de publique — faculté d'ester en justice — etc.

3.—*Les corporations.*

Les personnes morales — droits et pouvoirs des compagnies à fonds social — charte ou lettres patentes fédérales et provinciales — corporations étrangères et conflits des lois — etc.

4.—*La pratique actuelle de la profession d'avocats.*

Opinions — observations — anomalies — réformes — empiétements divers — concurrence — remèdes et suggestions — amendement au Code de procédure civile — tarif.

Tous les membres du Jeune Barreau (moins de dix ans de pratique) sont cordialement invités à participer à ce concours. En outre de leur fournir l'occasion d'exercer leurs talents d'écrivains juridiques, il leur ménagera l'opportunité d'aviver leurs souvenirs et d'approfondir leur savoir sur maints points de haute actualité.

Ceux-là que des occupations trop absorbantes empêcheraient de préparer un travail assez élaboré sur un sujet des trois premières catégories, devraient pour le moins, faire part au comité chargé de ce concours de l'expérience acquise et de leurs observations faites au cours de leur pratique, afin que, par leurs suggestions utiles, le sort de l'avocat pratiquant soit amélioré, si possible.

Le Jeune Barreau pourra publier ou faire publier tout travail soumis ou faire toutes recommandations utiles au Barreau Sénior à la suite des travaux soumis ou des suggestions faites. Le crédit des mesures proposées sera cependant laissé à leur auteur respectif.

# OZGERMO

désinfecte tout en laissant une agréable odeur de pin. Ce germicide fait disparaître la fumée, la senteur de tabac et toutes mauvaises odeurs végétales.

**LABORATOIRES LORBIS**

Chambre 115, 934, STE-CATHERINE EST,

— — —  
MONTRÉAL.

Avez-vous payé votre abonnement ?

La seule condition du concours est d'avoir payé sa contribution annuelle au Jeune Barreau.

Les manuscrits devront être remis au comité le ou avant le 26 mars 1938.

Des prix de valeur seront distribués aux concurrents dont le travail aura attiré l'attention du jury. Ce jury sera composé de membres choisis parmi la magistrature ou le Barreau Sénior.

Pour renseignements, s'adresser à: Me I.-J. Deslauriers, 4 rue Notre-Dame est, L.A. 1575; Me Gaston Archambault, 266, rue Saint-Jacques ouest, H.A. 6205; Me Alan MacNaughton, 10, rue Saint-Jacques ouest, H.A. 6121.

### ● La faculté de philosophie

La fête patronnale de la faculté, la Saint-Thomas, a été célébrée le 7 mars par une cérémonie religieuse en l'Eglise de Notre-Dame de Grâce et par une cérémonie académique à l'Université, sous les auspices de l'A. C. F. A. S., alors que le professeur Hermas Bastien a prononcé une conférence sur *La philosophie de la nature*. Le conférencier a été présenté par le Père Ceslas Forest, O. P., doyen de la faculté de philosophie. La conférence était sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, recteur.

## La Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises

**D**U 26 mars au 5 avril, la sixième campagne de la Fédération battra son plein. Nos lecteurs auront sans doute entendu parler par la presse ou la radio de l'objectif de cette année. C'est pourquoi nous nous contentons de rappeler la part active que prennent plusieurs Anciens à cette œuvre essentiellement chrétienne. Voici la liste des officiers généraux de la Fédération et ceux de la campagne de 1938. Les noms des Anciens sont inscrits en italiques.

Président de la Fédération : *Beaudry Leman* ; Présidents honoraires : Hon. *Raoul Dandurand*, sénateur, Hon. *J.-M. Wilson*, sénateur, Hon. *C.-P. Beaubien*, sénateur, Hon. *P.-R. DuTremblay*, conseiller législatif ; Vice-Présidents : Albert Dupuis, Hon. *Wilfrid Gagnon* ; Représentant de l'Archevêché, Chanoine *Albert Valois*, chancelier ; Exécutif, Président : *J.-Albert Blondeau*, Budgets, Président : Paul Vaillancourt ; Publicité, Président : *Georges Pelletier* ; Trésorier honoraire : Paul Goulet ; Relations extérieures : Mme François Faure, présidente, Mme Henri Vautelet ; Recrutement et Formation des Auxiliaires : Henri Brabant, président, Mme E. de B. Panet, *Rodolphe Dagenais*, L.Ph. ; Secrétariat général : *Hugues-L. de Martigny*, J.-René Painchaud ; Paroisses : Georges Lussier.

### Direction générale — Campagne 1938

Président : Lt-Col. Henri DesRosiers, D.S.O., A.D.C. ; Vice-présidents : MM. *Paul-A. Béique*, i.c., *J.-A. Blondeau*, *Bernard Bourdon*, c.r., A. Samoisette, Maurice Vallée, Mme Pierre Charton (Section féminine) ; Comité de Recrutement des Auxiliaires : M. Henri Brabant ; Section Féminine : Mme Pierre Charton ; Noms réservés : M. F.-Philippe Brais, c.r. ; Noms réservés (Dames) : Mme J.-J. Perrault ; Arrondissements Paroissiaux : Président : M. *Henri Groulx*, L.Ph. ; Arrondissements Paroissiaux (Section Féminine) : Mme Germain Parrot ; Section des Employés : M. Edgar Genest ; Sections Spéciales : M. *André Montpetit* ; Publicité : M. *Jean Chauvin* ; Régie interne : M. *Jacques LaRue*, C.A.

Qui maintenant, après cinq ans, pourrait se vanter de ne pas connaître au moins de nom la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises ?

La plupart comprennent aujourd'hui la nécessité de cet organisme de coopération, l'importance de s'unir pour faire mieux la charité tout comme l'on s'unit pour protéger les intérêts de sa profession,

de son métier, etc. Et si l'on veut que l'offrande versée au pauvre donne un meilleur rendement, n'est-il pas très avantageux de la confier aux compétences qui se chargent de la distribuer, selon les réels besoins des œuvres affiliées et qui s'évertuent à répondre aux demandes de celles-ci avec le plus de justice possible ? Tout est passé, considéré avec beaucoup de dévouement et une scrupuleuse attention.

Un autre avantage qu'apporte au public notre Fédération de charité, c'est la centralisation des demandes d'argent en une seule par année pour 22 œuvres.

Un grand nombre d'autres institutions charitables de Montréal reconnaissant que la Fédération a été établie pour le bien de tous, pauvres et sous-criteurs, ne demanderaient pas mieux que de faire partie de cette grande organisation ; mais le temps n'est pas encore venu pour la Fédération de pouvoir les accueillir toutes.

La somme de \$387,487 recueillie, l'an dernier, paraît énorme, au premier abord. Arrêtons-nous à penser que plus de vingt œuvres en reçoivent une part et, qu'après tout, le montant qui leur est versé est loin d'être exorbitant mais, au contraire, qu'il répond tout juste à leurs besoins les plus essentiels.

Nos voisins anglo-canadiens ont souscrit près de \$800,000 l'automne dernier pour leurs pauvres dont le nombre est minime à côté de celui des nôtres. On propose \$403,236 cette année à notre générosité... n'oublions pas que nous, les Canadiens français, représentons les deux tiers de la population de la ville.

Avec une semblable armée, quelle victoire ne peut pas être remportée ? Du 26 mars au 5 avril, les auxiliaires se mettront à la tâche. Agissons en sorte qu'au soir de la clôture de la campagne, chacun de nous puisse dire qu'il a fait largement son devoir de citoyen et de chrétien.

L'A.G.D.U.M. est heureuse de prêter son concours à cette campagne et, par la voie de *L'Action Universitaire*, de faire appel à tous les Anciens au nom des pauvres. Que tous ceux qui le peuvent se fassent les ouvriers bénévoles de la campagne. Que tous les autres versent généreusement leur aumône.

Il faut que la campagne 1938 atteigne son objectif ; les besoins des œuvres l'exigent et l'honneur national également.

● **La philosophie de la nature**

"Il convient de noter, que nous assistons à une renaissance de la philosophie de la nature, à mesure que la science s'écarte du schéma positiviste. Les causes de cette renaissance sont multiples: les travaux biologiques, les renouvellements de la physique, les découvertes des mathématiques modernes, les idées de Bergson, de Meyerson, des phénoménologues allemands, le réveil thomiste. L'on peut même dire que la science actuelle est plus synergique que la science antique et médiévale à la philosophie de la nature thomiste. La science moderne confirme à sa manière cette grande idée thomiste qui voit dans l'univers une immense ascension, de degré en degré, ontologique, vers des formes de plus en plus concentrées d'unité. Il appartient à la philosophie de la nature de déchiffrer le mystérieux univers que lui ouvrent les sciences expérimentales. La place grandissante occupée dans les programmes universitaires par les questions de philosophie scientifique remet en honneur l'antique notion de philosophie de la nature. Il appartient au thomiste d'orienter les bonnes volontés. Il a joué ce rôle, dans le monde de la spéculation, par ses commentateurs. Cette méthode consiste à tirer des conclusions nouvelles à partir de principes ou de conclusions, prises du Maître. Ce travail semble épuisé: on n'en peut d'ailleurs attendre aucune vérité neuve. Or, un système humain, si parfait soit-il, n'est jamais achevé. Le statisme est infécond, comme le conformisme d'ailleurs. Une autre méthode consiste à précéder par additions prudentes de doctrines régentes, destinées à renforcer ou à rénover les anciennes. Découvertes et analyses, les fervents ont tort de s'en tenir à cet enrichissement extrinsèque qui s'expose à tomber dans le concordisme, très dangereux quand il s'agit de philosophie, étant donné l'inconciliabilité des systèmes philosophiques. La seule méthode efficace demande à nourrir le système vivant par le dedans, en lui faisant assimiler les substances nutritives. Si une addition est toujours un poids, la formule *votera novis augere* de Léon XIII suppose une intussusception vitale qui assimile ce qui accède à sa substance. C'est ce que fit saint Thomas à l'égard d'Aristote. Il le corrigea, l'émonda, l'égrapa. De ce travail sortit la synthèse qui a survécu. Le même travail s'impose. Pour assumer les recherches scientifiques contemporaines, le thomisme doit leur ouvrir toute grandes les portes de la philosophie de la nature.

Hermas Bastien

(L'Acfas, le 7 mars 1937)

● **Société de Pédagogie**

Une nouvelle société scientifique vient de naître: la Société de Pédagogie. Elle a vu le jour au siège social de l'Institut pédagogique Saint-Georges de l'Université de Montréal, situé pour le moment au Mont-Saint-Louis.

La Société de Pédagogie aura pour objet: l'étude et la vulgarisation des sciences pédagogiques, la poursuite de recherches scientifiques et l'établissement de relations entre les pédagogues canadiens et étrangers.

La Société a élu son premier conseil de direction. Il est constitué comme suit: président, Frère Chrysostome, f.é.c., Péd. D.; vice-président, M. Jean Martin, Ph. D.; secrétaire, M. René Lagarde, diplômé de l'Université de Toronto; trésorier, Frère Urbain, f.i.c., Péd. Lic.; directeurs conseillers: Frère Bertrand, S.G., Péd. Lic.; M. Trefflé Bou-

## A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

par BENOIT BROUILLETTE

langer, Péd. Lic.; Mlles Lucette Beauchamp et Yvette Desjardins, toutes deux diplômées de l'Institut pédagogique de Westmount.

● **University of Montreal**

To the Editor of The Gazette:

Sir, — The problem of the completion of the University of Montreal is one, in principle if not in fact as well, that transcends the ordinary day-to-day difficulties of the workings of practical representative government. It surpasses, in my opinion, even the insistent questions of civic and social welfare therapy. I will go a step further and say that the incompletely University structure is, or ought to be, unquestionably first among the major problems of local education seeking an immediate solution. Why? Because I believe that the University, in the truest terms of its definition, is the actual foundation of Society.

Let me cite one instance, of many, of progressive university construction elsewhere. Knowing what London means to the Empire, the public authorities and the courageous citizens of London, under the great architectural direction of Mr. Charles Holden, are completing the \$15,000,000 building programme of the University of London, at Bloomsbury Square. Note that overseas, there is no "if-ing" and "but-ing", no fuming and no fussing: they're just going ahead! Whereas we in Montreal (and I say it without carping criticism, but rather with candid disappointment, as an alumnus of my Alma Mater) — seem to prefer to suggest formula after formula, and prescription after prescription in order to complete the University of Montreal, and yet see, year after year, that magnificent plan of Mr. Ernest Cormier, one of Canada's ablest architects, neutralized, negated, and neglected!

If the citizens, who are at all times ready to assert their democratic, rugged individualism, will not come forward and donate funds to complete the University, then I say that the problem automatically becomes a national one, in the broadest sense of the word "national". To my way of thinking that means that, under the social and parliamentary law and their extensions, the Federal and Provincial Governments and the civic authorities must foot the bill. Either the universities are the foundation of Canadian national life or they are not. If they are — and I say most wholeheartedly that they are — then the governmental democratic system that the universities help to maintain for the public good must come forward to the rescue and complete the work in hand where others have left off, because they could not "buy" bricks or "purchase" plumbing, by mere pious wishes.

The problem, Sir, is, indeed, a searching of souls and of consciences. It is also a veritable challenge to our democratic belief in the powers of pragmatic civic culture. It is one of those tremendous tests that make us strong or that make us weak, depending upon whether we elect to stand by and solve the problem, or whether we run off in order to escape the necessity of its solution.

A. J. LIVINSON

Montreal, February 24, 1938.

● **L'industrie du radium au Canada**

L'industrie du radium au Canada a fait des progrès en 1937. La propriété de l'Eldorado Gold Mines Limited, au Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest, signale une augmentation appréciable de sa production. Le

**Avez-vous payé votre abonnement ?**

programme général d'expansion annoncé au début de l'année a été virtuellement accompli, et, pour traiter le rendement accru de la mine, la compagnie augmente la capacité de son affinerie de Port-Hope, Ontario. En comprenant le laboratoire de radium proprement dit, cinq nouveaux bâtiments ont été érigés, et le nouveau matériel permettra de tripler la capacité de l'ancienne usine. On pourra aussi traiter de nouveaux produits, qui ne figurent pas encore à côté du radium, de l'uranium, de l'argent, du plomb et du cuivre, sur la liste, toujours plus nombreuse, de la mine Eldorado. Les produits de l'uranium sont beaucoup employés par diverses industries, dont la céramique, et la demande est plus forte que jamais.

Parmi les travaux accomplis à la mine figurent 8,000 pieds de galeries souterraines, et la construction de plusieurs bâtiments. La mine a été électrifiée par l'installation de nouveaux générateurs et appareils Diesel; l'huile servant de combustible est fournie par les puits de Norman. Ces installations, ainsi que celles d'appareils tels que crible, filtre et nouvelles cellules de flottage, furent terminées en décembre. A Eldorado même on a construit deux réservoirs de 70,000 gallons pour l'huile combustible, un laboratoire de chimie, un nouveau bureau d'analyses, et une nouvelle cuisine-salle à manger de deux étages. Au puits No 2, ou puits en ravin, les travaux ont compris l'installation d'une ligne de transmission électrique venant du centre de l'exploitation, et une route. Le puits à deux compartiments a été approfondi à 125 pieds; un chevalement-abri a été érigé et équipé à l'électricité. A Bonanza, sur la pointe Dowdell, on a aussi achevé des travaux de voirie, une station de force motrice, une forge, un chevalement, et d'autres bâtiments nécessaires.

L'un des événements les plus romanesques de l'histoire des explorations minérales fut la découverte de pechblende et de minerais d'argent faite par Gilbert Labine, en mai 1930, en un point situé au nord-ouest de la baie de l'Echo, Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest. Si l'on considère l'éloignement de cette région, à environ 40 milles au sud du cercle arctique, l'installation d'une mine moderne pouvant traiter 100 tonnes de minerai par jour et employer plus de cent hommes d'une manière permanente, est un exploit remarquable.

#### ● L'aéroplane aide à combattre la rougeole

Ottawa, Canada. — Le rapport des fonctions médicales du Service des affaires indiennes, ministère des Mines et des Ressources, pour le mois de décembre, met en lumière un exemple frappant de l'aide apportée par l'aéroplane à la lutte contre les maladies dans les régions éloignées.

La rougeole ayant éclaté parmi les Indiens du rapide Assiniboine, à l'extrémité orientale du lac Athabaska, dans le nord de la Saskatchewan, le Dr P.W. Head, surinten-

dant médical et agent des Indiens à Fort-Chipewyan, Alberta, soit à environ 200 milles à l'ouest, put se rendre sur les lieux, en avion, en quelques heures, et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation. Presque simultanément, la rougeole éclata aussi parmi les Indiens de Fond du Lac; et le médecin rentré à son poste de Fort-Chipewyan, dut repartir par la voie des airs.

Cet incident, outre son intense intérêt humain, illustre la situation nouvelle créée par l'ouverture des régions nordiques grâce aux transports aériens. Auparavant, la nouvelle d'une grave épidémie sévissant parmi les Indiens aurait pu prendre des semaines pour parvenir jusqu'au médecin, et les anciens procédés de transport auraient encore retardé la réception des remèdes spéciaux et l'arrivée sur la scène de l'épidémie. Dans le cas récent, le médecin, emportant par avion des remèdes pour la rougeole, put atteindre le rapide Assiniboine et Fond du Lac en quelques heures.

#### ● Les forêts, manteau du Canada

En bonne mère qu'elle est, la Nature a recouvert le Canada d'un immense manteau de forêts qui s'étend depuis l'Atlantique, à l'est, jusqu'au Pacifique, à l'ouest, et depuis la frontière internationale jusqu'au delà des confins du cercle Arctique. Ce manteau protecteur est confectionné de 126 espèces ou variétés distinctes d'arbres; le patron qu'ils dessinent varie selon les diverses circonstances de climat, de physiographie et dans la nature du sol qui font naître des différences remarquables dans le caractère des essences forestières des différentes régions du pays.

Ce manteau que forment les forêts canadiennes couvre une superficie de quelque 1,223,500 milles carrés, mais les bords en sont bien déchirés par endroits. Au nord son dessin harmonieux souffre de l'indentation de la baie d'Hudson et de la baie James comme des zones boréales où pas un arbre ne croît. Au sud, les régions des prairies et ailleurs les zones montagneuses, avec leurs cîmes élevées des Rocheuses et des Selkirks, laissent des vides béants dans le tissu du manteau.

Cette robe précieuse est en proie aux déprédations de maint agent destructeur; par bonheur, les forêts canadiennes ont des forces reproductives exceptionnelles. L'abattis, si considérable qu'il soit, à l'intention des usagers industriels et domestiques, n'atteint chaque année que cinq pieds cubes sur chaque acre des forêts productives au Canada, et une étendue de pas plus de 4,000 à 5,000 milles carrés. Le grand péril vient de l'incendie, dont les avaries sont permanentes; et puisque les hommes, soit de propos délibéré soit par insouciance, sont responsables de

(suite à la page 139)

## A nos Abonnés

Nous remercions les Anciens qui ont envoyé leur cotisation, couvrant l'abonnement à la revue. Nous souhaitons que la fidélité des uns soit imitée par les autres.

Le trésorier,  
**HENRI GROULX**

L'Alma Mater compte sur nous.

## Quelques Livres

**BLUMELEIN** 35, confidences du lieutenant S. de Barrière, officier de renseignements recueillis par *Francis Carco*, 1 vol. 252 pages. Albin Michel, éditeur, 22 rue Huyghens, Paris.

Emouvante histoire d'espionnage et de contre-espionnage durant la grande guerre, alors que les agents des bureaux de renseignements déployaient leur astuce et leur intelligence pour découvrir le point faible du système de défense adverse, et, de leurs informations faire ensuite bénéficier leur propre pays. On devine les drames qui mettaient aux prises tantôt le père contre le fils, tantôt le fiancé contre la fiancée. Tel est le cas dans *Blümlein*. Un agent au service de la France est amené, par une longue piste, à découvrir le rôle que sa fiancée joue au service de l'Allemagne.

Un pareil récit, sous la conduite de *Francis Carco*, s'anime, se poétise et se dramatise. Le mouvement, voilà la grande qualité de *Carco*. C'est dans la narration des événements qui se déroulent en marge de la société normale, — le milieu, le monde interlope, l'espionnage cosmopolite — que l'auteur peut déployer tout son talent qui a tant plu à *Paul Bourget*. *Carco* sait mettre sur la grisaille et le mystère une poésie qui en accuse les contrastes.

H. B.

★  
**CARNETS CANADIENS**, par *Lady Tweedsmuir*. Deuxième volume du "Zodiaque Deuxième", publié aux Editions du Zodiaque, à Montréal. Il est en vente dans toutes les librairies au prix de 75 sous, édition populaire, \$1.00 édition de luxe numérotée. L'abonnement aux douze volumes du Zodiaque Deuxième (édition de luxe numérotée) est de \$10.00 payables d'avance ou \$12.00 payables \$1.00 sur réception de chaque volume.

Pour la première fois, une châtelaine de Rideau Hall écrit un livre pendant son séjour parmi nous. Et ce livre "Carnets Canadiens", de *Lady Tweedsmuir*, est inspiré par le Canada français, et publié en français, par un éditeur montréalais, avant de l'être en anglais. De plus, l'honorable *Fernand Rinfret*, dans la préface qu'il a écrite pour ces "Carnets Canadiens", a pu faire ressortir que les qualités maîtresses du style de *Lady Tweedsmuir* — déjà connue en littérature sous le nom de *Susan Buchan* — sont des qualités très françaises : la clarté, l'élégance, le charme.

Tout cela doit assurer le succès de ces "Carnets Canadiens". Tous les Canadiens cultivés voudront lire, et posséder dans leur bibliothèque, le livre de *Lady Tweedsmuir*. Ils goûteront les évocations historiques, les pages descriptives, les notes psychologiques, les dons d'imagination d'un écrivain délicat qui a su nous voir tels que nous sommes. Ils goûteront plus encore la chaude sympathie pour notre pays, pour notre histoire et pour notre race qui court, comme en filigrane, à travers toutes les pages de ce beau et bon livre.

★  
**BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**, Publication de la Société des Ecrivains canadiens.

La Société des Ecrivains canadiens vient de publier son premier sous la présidence de *M. Victor Barbeau*, mentionnons ceux de *MM. Achard, Asselin, Barbeau, Victor et Marius, Hermas Bastien, le docteur Boucher, Roger Brien, Lucie Clément, Philippe Cusson, Pierre Daviault, Laure Denault, Rex Desmarchais, Léopaul Desrosiers, Jeanne Duguay, Gérard Filteau, Léon Gérin, Léon-Mercier Gouin, Yvette Mercier Gouin, l'abbé Lionel Groulx, Jean-Charles Harvey, le Père Gustave Lamarche, Eugène Lapiere, Michelle LeNormand, Clément Marchand, Marjolaine, Mgr Maurault, T. S. Melady, Claude Melançon, Edouard Montpetit, Jean Narrache, R. P. Pénard, Mgr Roy, Robert Rumilly, l'abbé Félix Savard, le R. P. Georges Simard, J. A. Towner et Marie-Rose Turcot.*

"La Société des Ecrivains canadiens, écrit *M. Barbeau*, a compilé ce bulletin bibliographique d'après les renseignements qui lui ont été fournis, et elle est heureuse d'en faire hommage aux maisons d'enseignement, aux commissions scolaires, aux bibliothèques, aux librairies et à tous les amateurs. Il faut moins y voir un tableau complet de la production littéraire de 1937 qu'un premier essai de classification des principales nouveautés d'expression française avec indication d'auteur, de prix, d'éditeur et de genre."

★

**DICTIONNAIRE DES LETTRES FRANÇAISES**. Six volumes in-quarto. Introduction générale par *Mgr Grente*, de l'Académie française. En tête de chaque volume se trouve un tableau général de l'époque : *Moyen Age*, par *Edmond Faral*, de l'Institut, administrateur du Collège de France; *XVIIe siècle*, par *Pierre Champion*; *XVIIIe siècle*, par *Funck-Brentano*, de l'Institut; *XIXe siècle*, par *André Bellessort*, de l'Académie française; *Epoque Contemporaine*, par *André Chaumeix*, de l'Académie française. — *Gabriel Beauchesne* et ses fils, éditeurs, 117, rue de Rennes, Paris.

Une histoire littéraire, quelles qu'en soient les proportions et les intentions, ne saurait échapper à la loi de toute œuvre historique, qui est de raconter. Elle est dominée par la chronologie, elle expose et doit rendre intelligibles des successions d'événements, des naissances et des transformations d'idées, de goûts artistiques. Elle groupe, classe, élimine; elle introduit dans la masse des faits littéraires l'ordre, le choix, une hiérarchie de valeurs.

Il est possible, et souvent avantageux, de présenter ces mêmes faits d'une autre manière, moins constructive, plus exempte de l'arbitraire des évaluations et des interprétations. Cette manière est celle d'un répertoire, d'un Dictionnaire.

Faire l'inventaire de ce qu'on sait actuellement sur la littérature d'une époque, auteurs et œuvres; indiquer les moyens, documents, éditions, travaux érudits, dont on dispose pour en pousser plus avant l'étude; n'imposer à cet ensemble de renseignements que le minimum indispensable de classement, le plus discret et le plus impartial, à savoir l'ordre alphabétique: c'est d'offrir au public, en quelque sorte dans leur pureté première, les mûres bulletins bibliographiques. On y trouve annoncées plus de 48 publications. Parmi les ouvrages cités dans le bulletin compilé éléments mêmes dont se construit — et peut se reconstruire — toute l'histoire littéraire. C'est fournir à la fois des résultats, au moins provisoires, et de bons points de départ; c'est rendre plus utile le travail du passé, et plus aisé celui de l'avenir.

Qu'est-ce que ce nom, rencontré au cours d'une lecture, et qui n'éveille que peu ou point de souvenirs? Entre quelles dates vivait cet auteur? Cet autre, qu'a-t-il écrit, outre l'œuvre qu'on se rappelle? Et sur ce troisième, existe-t-il quelque ouvrage à consulter? Types de questions que se posent journalièrement le chercheur, l'écrivain, le simple lettré.

Un Dictionnaire des Lettres Françaises y répondra plus sûrement et plus commodément qu'aucun autre genre de livre.

Mais pour qu'il atteigne son but, il faut qu'un tel ouvrage remplisse quelques conditions essentielles. D'abord représenter parfaitement l'état actuel de nos connaissances: pour cela, être rédigé par des savants d'une indiscutable compétence, et qui sachent garder, sur tous les hommes et sur tous les sujets, une impartialité, une objectivité absolues, au-dessus même du soupçon. Ensuite, être aussi complet que possible, tout en restant maniable: éviter aussi bien l'aide-mémoire squelettique que la gigantesque encyclopédie.

Tel est le programme que s'est tracé le Dictionnaire des Lettres Françaises.

Il comprendra six volumes indépendants, allant chacun de A

MAURICE BERNARDIN

JEAN-LOUIS BERNARDIN

ANDRE BERNARDIN

### COURTOIS FRERES, ENRG. ASSURANCES

Depuis 1890, ce bureau transige avec une clientèle choisie l'assurance sous toutes ses formes.

Demandez l'examen de vos polices et vos problèmes deviendront les nôtres.

NOS CONTRATS SONT UN GAGE DE SÉCURITÉ ET D'INDEMNITÉ.

1285, RUE VISITATION, MONTREAL.

Tél. Chérier 3195

Encourageons nos annonceurs.

à Z, et contenant chacun environ 1.000 pages. Un volume pour le Moyen Age, puis un par siècle, y compris le XXe. Richesse et ampleur, certes, mais non écrasement.

Une illustration documentaire est prévue.

Quant à la rédaction, le Comité s'est adressé à des hommes qui comptent dans les études littéraires, sans aucune autre considération que celle de leur compétence. Son appel a été entendu, de tous côtés, avec une extrême faveur.

Parmi ses collaborateurs, la Maison Beauchesne s'est assuré le concours de quelques personnalités canadiennes, dont Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval.

★

**LES ASSERTIONS BERGSONIENNES**, par Michel Fénart, Agrégé de Philosophie. Librairie Philosophique J. Vrin, 6, Place de Sorbonne, Paris.

Ce qui a fait le succès de la philosophie de M. Bergson, c'est moins sa valeur réelle que la réaction spiritualiste et antiscientifique dont elle est à la fois l'un des effets et l'une des causes. Mais son influence semble décroître peu à peu, à en juger par les critiques qu'on ne cesse de lui adresser. L'étude qui vient de lui être consacrée en est une nouvelle preuve.

L'auteur examine successivement tous les ouvrages de M. Bergson ; il fait de chacun de leurs chapitres un résumé clair et précis, de manière que le lecteur puisse comprendre aisément les critiques, qui portent sur toutes les parties de cet exposé.

S'agit-il, par exemple, de la liberté humaine : il énonce et réfute tous les arguments opposés par M. Bergson au déterminisme, puis montre que la conception bergsonienne de la liberté est inconciliable à la fois avec le témoignage de la conscience et avec les exigences de la morale. Ni la théorie du temps psychologique, simplement fondée sur la confusion de la durée avec l'influence du passé sur le présent, ni la distinction de deux espèces de mémoires, ni l'antiintellectualisme avéré de M. Bergson, ni les rôles multiples qu'il attribue à l'intuition, ni la distinction des Deux Sources, qu'il attribue à la Morale comme à la Religion, n'échappent à une critique aussi claire et convaincante que modérée dans la forme. L'auteur signale avec une impitoyable clairvoyance les assertions injustifiées, les explications purement verbales et les cercles vicieux que dissimule vainement la clarté apparente du style. Aussi se croit-il en droit de conclure ainsi : "Ceux qui considèrent les croyances spiritualistes comme consolantes et bienfaisantes peuvent regretter qu'elles n'aient pas été plus clairement exposées et plus efficacement défendues ; et ceux qui ont confiance dans la raison humaine et dans les méthodes scientifiques, peuvent espérer que le succès momentané de ce retour aux théories mystiques sera suivi d'un nouveau triomphe du rationalisme."

Si l'on veut connaître avec exactitude et apprécier à sa juste valeur la philosophie de M. Bergson, on fera bien de lire cette étude à la fois minutieuse et approfondie.

★

**LA FONTAINE**, par Auguste Bailly. Un volume in-18 de 400 pages. Prix : 20 francs (Collection "L'homme et son œuvre"). Librairie Arthème Fayard, à Paris.

De tous nos grands poètes, La Fontaine est sans doute le plus populaire. Il a donné naissance à tant d'études, il a provoqué tant de jugements, d'allusions, de comparaisons, qu'il peut sembler inutile d'ajouter quelques pages à cet amoncellement de pages. Si je me suis résolu, c'est sans doute parce que je trouvais un plaisir personnel à vivre pendant longtemps avec le plus délicieux des poètes ; mais c'est aussi parce que, me semblait-il, le moment était venu de l'arracher à la légende, qui peu à peu s'emparait de lui, et de le replacer dans une lumière plus vivante et plus vraie. La Fontaine est une des illustres victimes de l'enseignement primaire et secondaire. Sous prétexte que les enfants s'intéressent à ses Fables, et qu'on peut les leur expliquer, on a fait de lui l'auteur de la dixième année. Pour le rendre plus accessible, et pour mieux retenir l'attention de son

juvénile auditoire, on n'a laissé subsister de sa vie que quelques anecdotes, et de son œuvre que les Fables. Ainsi, le Bonhomme traverse les âges, et l'homme disparaît. L'auteur aussi : car La Fontaine a écrit *Psychée*, qui est, déjà, de Voltaire et d'Anatole France ; il a écrit les *Contes*, dont la technique prosodique est plus riche encore que celle des *Fables*, il a écrit *Clymène*, que Théophile Gautier tenait pour un des plus éblouissants bijoux de notre littérature, et surtout — surtout ! — bien plus que moraliste, peintre animalier, ou peintre de nature, il a été poète, par génie, et magnifique versificateur, par goût musical et désir de perfection. Il a travaillé sans relâche, ce prétendu paresseux. Il a pris l'art singulièrement au sérieux, cet insouciant. Ajoutons — il faut bien le dire pour compléter l'image — qu'il a conduit sa barque avec une merveilleuse virtuosité, ce distraire !... Voilà ce que depuis longtemps j'avais cru apercevoir, et ce qu'a confirmé pour moi une intimité plus étroite. Ainsi s'est trouvé tracé ce nouveau portrait du poète, dans un grand désir de vérité, aussi bien psychologique que littéraire.

★

**TROIS GRANDS VIVANTS**, par André Suarès. Editions Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, VIe, Paris.

Ces trois grands vivants dont André Suarès brosse le portrait sont : Cervantes, dont le type immortel est Don Quichotte, le plus noble des hommes et le plus simple, Tolstoï le vivant et Beaudelaire, le chrétien. Trois esquisses à la manière de Suarès, biographe des âmes dont le style cursif épouse la complexité et décrit le mystère des consciences. De l'auteur des *Fleurs du mal*, dont Stanislas Fumet a si bien parlé, Suarès dégage la signification artistique. Il se garde des incursions des psychanalystes qui commencent à trouver en Baudelaire un cas illustrant leur a-priori. Il en juge l'art qui le rend éternel, les souffrances qui l'humanisent et les traits qui le font attachant. Une série de touches délicates font de ce portrait de Beaudelaire le plus ressemblant qui soit, parce qu'il complète par une fine psychologie ce que trop de manuels et de pions se sont évertués à omettre.

Quelle magnifique évocation de Tolstoï, le grand vivant de son époque qui toute se reflète en lui, où un monde d'idées morales s'anime avec les douleurs que leur contradiction engendre. Sa vie, ses théories, son art, on a tiré argument de tout cela contre Tolstoï. Puisqu'il résiste à une telle guerre, c'est qu'il est inexpugnable, indestructible. C'est une pyramide.

Cervantes est synonyme de la plus belle langue de l'Espagne ; le nerf de cet espagnol, la grandeur sonore, la finesse vive, la force de cadence, la puissance et le comique. Et de quelle aile cette langue espagnole de Cervantes ! Ce livre de Suarès est un de ceux où l'auteur avait le plus d'affinité avec son sujet. Telle sympathie est éminemment compréhensive.

H. B.

★

**VICTOIRE A WATERLOO**, par Robert Aron. Editions Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

Avec une exergue de Nietzsche "nous ne voulons servir l'histoire que dans la mesure où l'histoire sert la vie", Robert Aron démontre que la dernière bataille de l'empire n'avait aucune raison d'être perdue. L'abdication qui la suivit a eu pour cause principale la lassitude d'un homme sentant que toute son existence et sa carrière politique reposaient sur des principes faux. L'auteur qui en use plus librement que les multiples historiens de Napoléon avec les faits a plus de respect pour les hommes. Sa conception s'oppose à Louis Madelin et repose sur ce postulat : "Mieux vaut de faits inexistantes tirer des conséquences vraies, que tirer des conséquences fausses de faits historiquement prouvés". Selon Aron, la bataille de Waterloo apparaît donc comme une circonstance fortuite et comme un fait anecdotique. Voilà donc un récit qui dérange un peu l'histoire tout en respectant la rigueur chronologique et qui oppose à la mesure de l'homme, la démesure de l'empire. Livre plein de verve, de vie et, inutile de le dire, le moins conformiste qui soit.

H. B.

Spécialités :  
Examen de la vue  
Verres Correcteurs

Téléphone : HA. 5544

**A. PHANEUF — A. MESSIER**  
OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis,  
(Tout près de la rue Ontario).

Montréal

Tél. HArbour 2320

**LIBRAIRIE C. DEOM**  
(DEOM FRERE)

Dernières Nouveautés Littéraires  
Ouvrages de Grand Luxe

1247, RUE SAINT-DENIS,  
(Porte voisine de l'Université)

MONTREAL

Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.

# Ce que les anciens écrivent...

## Agronomie et Médecine vétérinaire —

- BEAUDRY (J.-R.) : "Les Normones de Croissances". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no 1, janv.-fév. 1938, no 1, p. 13.  
BOIS (H.-C.) : "L'Enseignement agricole". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no 1, janv.-fév. 1938, no 1, p. 1.  
FORTIN (L.) : "Albinisme". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no 1, janv.-fév. 1938, p. 22.  
P. LOUIS-MARIE et DUMAINE (H.) : "Le Mont Bayfield". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no 1, janv.-fév. 1938, p. 7.

## Assurances —

- BENOIT (Dr E.-P.) : "Notions générales d'assurabilité". *Assurances*, 5e année, no 4, p. 229.  
BROSSARD (Roger) : "Arrêts et jugements". *Assurances*, 5e année, no 4, p. 214.  
CARIGNAN (Paul) : "Cas de faute contributoire". *Assurances*, 5e année, no 4, p. 218.  
NADON (Jean) : "Le droit de l'assurance-vie". *Assurances*, 5e année, no 4, p. 193.  
PARIZEAU (Gérard) : "Problèmes de l'assurance-automobile". *Assurances*, 5e année, no 4, p. 181.  
VALLERAND (Paul) : "Réflexions sur le switching". *Assurances*, 5e année, no 4, p. 203.

## Botanique —

- ROUSSEAU (Jacques), SIMARD (Georgette) et GAUVREAU (Marcelle) : "L'âge des ronds-de-sorciers de Fougères". *Le Naturaliste Canadien*, Vol. 64 : 234-242. Octobre 1937. 8 fig.

## Economie politique —

- GIRARD (Jean) : "Les progrès économiques de l'année 1937". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, janvier 1938, p. trois.  
LARUE (Jacques-C.-A.) : "Les jeunes de 1937". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, janvier 1938, p. treize.  
"Je vous propose". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, janvier 1938, p. dix-neuf.  
LA TOUR (Gilbert) : "Le travail de la Chambre en 1937". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, janvier 1938, p. neuf.  
LEBLANC (Gaston) : "Aperçu... sur la législation fédérale, en 1937". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, janvier 1938, p. cinq.  
PROVENCHE (Raoul) : "Un programme de civisme". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, janvier 1938, p. vingt-trois.  
TOUCHETTE (Henri) : "Sur la scène provinciale!" *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, janvier 1938, p. sept.

## Education —

- FOREST (T. R. P. Ceslas, o.p.) : "Le haut savoir". *Revue Dominicaine*, mars 1938, p. 133.  
GUENETTE (René) : "L'achat chez nous". *L'école canadienne*, XIIIe année, no 7, p. 193.  
"Feu Ferdinand Brunot". *L'école canadienne*, XIIIe année, no 7, p. 200.  
LUSSIER (Abbé Irénée) : "Classes auxiliaires et classes faibles". *L'école canadienne*, XIIIe année, no 7, p. 204.  
LUSSIER (R. P. Gabriel-M.) o.p.) : "Verts pâturages". *Revue Dominicaine*, mars 1938, p. 140.  
REGIS (R. P. Louis-M. o.p.) : "Saint Thomas révolutionnaire". *Revue Dominicaine*, mars 1938, p. 113.  
VOYER (R. P. Raymond-M., o.p.) : "Les grandes lois de la psychologie scoute". *Revue Dominicaine*, mars 1938, p. 117.

## Génétique —

- ROUSSEAU (Jacques) : "Cours élémentaire de génétique, Chapitre VII : L'hérédité des caractères acquis et la mutation". *L'Enseignement secondaire au Canada*, 17 : 417-427. (Mars) 1938.

## Histoire —

- BROUILLETTE (Benoît) : "La récolte canadienne de blé en 1937". *L'Actualité Economique*, février 1938, p. 328.

- GROULX (Abbé Lionel) : "Talon en face de son œuvre". *L'Action Nationale*, Vol. XI, no 2, p. 117.

## Littérature —

- BROUILLARD (Carmel, o.f.m.) : "Causerie avec un jeune rhétoricien de France". *L'Action Nationale*, Vol. XI, no 2, février 1938, p. 122.

## Médecine —

- AUCLAIR (Abbé Elie-J.) : "Le premier vice-recteur montréalais de Laval de Montréal". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 3, p. 139.  
BARIL (Georges-Hermyle) : "La chimie au service de l'humanité souffrante". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 3, p. 111.  
COUILLARD (J.-A.) : "Le programme antituberculeux dans la province de Québec". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 176.  
D'ARGENCOURT (Guy) : "La chirurgie en province". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 146.  
DESJARDINS (Edouard) : "Revue des Livres : Les diverticules du duodénum pas Jacques Mialaret". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 6, sixième année, p. 333.  
DESJARDINS (Edouard) : "Les tuméfactions du flanc et de la fosse iliaque droits". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 158.  
DUBE (J.-E.) : "Le professeur Théodule Bruneau". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 113.  
"Bulletin 1938". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 117.  
"Péricardite suppurée et pleurésie purulente enkystée de la plèvre droite". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 131.  
FAVREAU (J.-C.) : "Diagnostic de l'abcès osseux central et du sarcome central de la région du genou". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 138.  
FOURNIER (N.) : "Sur la valeur du sulfanilamide dans le traitement de l'infection neis-sérienne". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 134.  
GAGNON (Aimé) : "Comment classer nos notes et documents. Plan de réforme". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 3, p. 149.  
GATIEN (Romuald) : "La colibacillose aiguë septicémique". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 6, sixième année, p. 301.  
GAUTHIER (Pierre-Paul) : "La colibacillose. Son diagnostic bactériologique". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 6, sixième année, p. 310.  
GENDREAU (J.-E.) et DUFRESNE (Origène) : "La tétéröntgénéthérapie dans les affections des organes hématopoïétiques et dans certaines autres affections ayant un reflet sur tout l'organisme" (suite). *L'Hôpital*, Vol. 2, no 3, p. 131.  
GENDREAU (J.-E.) et JUTRAS (Albert) : "Exploration radiologique de l'oesophage, de l'estomac et du petit intestin avec substances opaques en sac de caoutchouc". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 119.  
GERIN-LAJOIE (Léon) : "Le mouvement scientifique existait-il chez nous". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 173.  
GOSELIN (Jules) : "La bronchographie". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 3, p. 123.  
GRIGNON (C.-E.) : "Ostéochondrite fémorale juvénile et troubles endocriniens". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 144.  
JARRY (J.-A.) : "Médecin praticien et la lutte contre la tuberculose". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 181.  
LE CAVALIER (Jean-Marie) : "Contribution à l'étude analytique du rhizome de l'Arabia Nudicaulis L". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 3, p. 120.  
LEGAULT (Jean-Paul) : "La colibacillose. Symptômes et diagnostic". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 6, sixième année, p. 305.  
LEGRAND (Hervé) : "Les rhino-bronchites descendantes". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 141.  
LESAGE (Albert) : "Lithiase biliaire et cholécystite, douleur signal". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 150.

- MARIN (Aldéric) : "Malariathérapie versus pyrétothérapie dans le traitement de la syphilis nerveuse". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 161.
- MERCIER (Oscar) : "A propos du traitement de la colibacillose urinaire". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 6, sixième année, p. 315.
- PARISEAU (Léo) : "Au feu! au feu! *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 6, sixième année, p. 297.
- PINSONNEAULT (G.) : "L'effet thérapeutique des ondes est-il autre chose qu'un effet chaleur". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 166.
- SAINT-JACQUES (Eugène) et LANTHIER (Réal) : "La gangrène gazeuse". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 155.
- SAUCIER (Jean) : "Le langage psychiatrique au palais, à la ville" (suite). *L'Hôpital*, Vol. 2, no 3, p. 143.
- SYLVESTRE (Lucien) : "Sur l'emploi du sulfanilamide dans le traitement de l'urétrite aiguë". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 136.
- TROTTIER (Ernest) : "Présentation des Statistiques Chirurgicales de l'Hôtel-Dieu pour 1937". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 6, sixième année, p. 339.
- VIAU (Horace) : "La transfusion de sang chez le nourrisson". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 2, p. 170.

Sciences —

- GAUTHIER (Abel) : "La recherche scientifique chez les nôtres". *L'Action Nationale*, livraison de mars 1938.
- RIOU (Paul), DELORME (Gérard) et le R. F. HORMIS-DAS, I.C. : "De la répartition du fer et du manganèse dans les conifères de la province de Québec". *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, Séance du 26 octobre 1937.

A TRAVERS REVUES ET JOURNAUX

(suite de la page 135)

84 p. 100 des feux de forêts, cette source de perte peut être amoindrie et elle l'a été effectivement.

Les invasions d'insectes ont fréquemment détruit d'immenses étendues de précieuses forêts; les entomologistes forestiers s'évertuent sans relâche à élaborer des méthodes propres à combattre avec succès ces déprédations. Les difficultés que présente l'application des méthodes artificielles telles que la pulvérisation ont orienté les spécialistes vers les méthodes biologiques telles que les traitements sylvicoles et l'introduction de parasites. Les maladies d'arbres provenant d'excroissances fongueuses causent aussi des torts considérables; les pathologistes forestiers luttent sans cesse contre elles au moyen de cultures bactériologiques, etc.

Le Canada bénéficie largement des avantages que lui apporte ce grand manteau forestier. L'exploitation des forêts constitue le troisième, dans l'ordre de leur importance, des industries canadiennes, serrant de près l'industrie agricole et l'exploitation minière. En 1936 on estimait à \$300,000,000 la valeur des produits forestiers; en outre cette industrie contribuait au mouvement exportateur une valeur totale de \$209,300,000, soit environ 20.16 p. 100. de toutes les exportations canadiennes pour cette année-là.

En sus d'être une grande source de richesse nationale et d'emploi les forêts du Canada servent à gîter et à nourrir la faune sauvage et aident à la conservation de notre approvisionnement d'eau. De nos jours, du reste, il est reconnu que la santé et l'efficacité fonctionnelle de l'être humain exigent une détente annuelle dans quelque milieu nouveau; nos forêts, donc, rendent un grand service à la nation, en nous fournissant l'indispensable pour repos et récréation, surtout dans ces sites pittoresques des Parcs nationaux. Cette beauté naturelle de nos forêts constitue elle aussi une grande ressource, ce dont témoigne l'affluence de millions de visiteurs étrangers qui, chaque année, viennent y passer leurs vacances.

Sociologie —

- CARON (Maximilien) : "L'organisation corporative et la constitution canadienne". *L'Action Nationale*, livraison de mars 1938.
- DESROSIERS (J.-B., p.s.s.) : "Principes et description de l'organisation corporative". *L'Action Nationale*, Vol. XI, no 2, février 1938, p. 143.
- GRATTON (Adrien) : "Avant que ne vienne le grand soir". *L'Action Nationale*, livraison de mars 1938.

Technique —

- GEOFFRION (Bernard) : "La publicité et l'industrie". *Technique*, février 1938, p. 57.
- LEGENDRE (J.-R.-Alfred) : "Etude sur le fini de nos bois". *Technique*, février 1938, p. 89.
- SIMARD (Dr R.) : "Recent and Future Developments in Petroleum Refining". *Technique*, février 1938, p. 60.



Qui se ressemblent ainsi  
COMME DEUX  
GOUTTES D'EAU?  
L'homme d'hier et  
l'homme d'aujourd'hui:  
ils ne pensent qu'aux  
millions. *Rêver de s'en-*  
*richir* ne vaudra pour-  
tant jamais être rentier.  
Réalité facile, agréable,  
prochaine. Quel âge  
avez-vous? Nous allons  
vous faire connaître la  
rente viagère que vous  
pouvez toucher *immé-*  
*diatement*.

✿ CAISSE ✿  
NATIONALE  
D'ECONOMIE

55 ouest, rue S.-Jacques  
Montréal — Harbour 3291

Avez-vous payé votre abonnement ?

Tél. PLateau 8601★  
Bernard Bissonnette, C.R. Roch Pinard, B.L.M.  
Châteauguay Perrault, LL.M.  
**BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT**  
A V O C A T S  
Immeuble Transportation,  
CH. 420, 132 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

**FREDERICK G. TODD**  
Architecte paysagiste  
Aménagement urbain — Parcs publics et jardins privés  
920, EDIFICE CASTLE, MONTREAL  
MARQUETTE 9617

MONTRÉAL QUÉBEC  
**LARUE & TRUDEL, C.A.**  
Comptables Agréés  
CH. 525, 132, RUE ST-JACQUES OUEST. — HARbour 4295

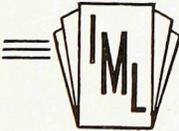
Pour vos . . .  
**DESSINS et CLICHÉS**  
Téléphonez MARquette 4549  
**LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE**  
282 OUEST, RUE ONTARIO, près Bleury, — MONTREAL.

LAncaster 0109  
HENRI — STETSON — MOORES — BORSALINO — FLECHET  
**HENRI HENRI**  
Chapelier  
289 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL  
Angle Sanguinet.

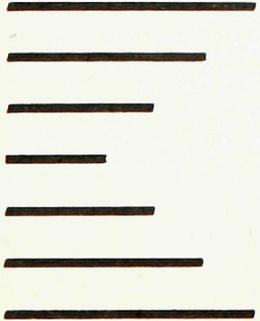
LAncaster 7715 437 ST-VINCENT, MONTREAL  
*Le Contrôle Technique Limitée*  
Essais de Matériaux — Expertises  
Analyses générales — Recherches  
J.-Armand Durocher, L. ès-Sc. Chimiste  
Léopold Fortier, I. Ch.

PLateau 8156  
**L. - E. DANSEREAU**  
Gérant : METROPOLE ELECTRIC INC.  
477, ST-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL

Tél. LAncaster 1424  
**RELIURE D'ART FRANÇAISE**  
RELIURE DE LUXE  
Spécialité : Reliure de Bibliothèque, Livres de loi, etc.  
435 EST, RUE LAGAUCHETIERE, MONTREAL

*Cette revue est imprimée par*  
  
**IMPRIMERIE MODÈLE LIMITÉE**  
1206 est, rue CRAIG  
Edifice "LAURENTIAN"  
● ● IMPRIMEUR  
● ● EDITEUR  
● ● REGLEUR  
● ● RELIEUR  
**Téléphone: AMherst 2152\***

**NOTRE BEURRE**  
Sa  
QUALITÉ  
a fait sa  
RENOMMÉE  

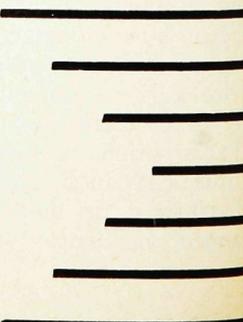



1926 RUE PLESSIS  
PERG ONTARIO  
G. N. MONTY,  
PRESIDENT  
L. P. GAGNON,  
VICE-PRESIDENT  
Henri P. MONTY,  
SECRETAIRES  
Capt. J. A. BOIVIN,  
DIRECTEURS  
J. P. E. MARIN,  
DIRECTEURS

AMHERST 8900  
**MONTY, GAGNON & MONTY**  
**POMPES FUNEBRES**  
SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE  
Administrateurs de  
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée  
B. LAPOINTE, 4156 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 3728



H. P. MONTY



Secrétariat de la Province de Québec

FONDÉE EN 1873

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

TRAVAUX PUBLICS  
INDUSTRIE

Toutes les branches du GENIE

1430, RUE SAINT-DENIS • MONTREAL

Administration — LANcaster 9207  
Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

Téléphones :

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Honorable ALBINY PAQUETTE, Ministre

## Principaux Cours :

Mathématiques  
Chimie  
Dessin  
Electricité  
Minéralogie  
Arpentage  
Mines  
Machines Thermiques  
Constructions Civiles  
Génie Sanitaire  
Résistance des Matériaux  
Physique  
Descriptive  
Mécanique  
Hydraulique  
Géologie  
Economie Industrielle  
Métallurgie  
Voirie  
Ponts  
Chimie Industrielle  
Finances  
Laboratoires de Recherches  
et d'Essais

JEAN BRUCHESI, Sous-Ministre

## Ministère du Secrétariat de la Province

• • •

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Secrétariat de la Province subventionne, chaque année, l'Instruction Publique à tous les degrés. Outre les allocations qu'il donne aux universités et aux collèges classiques, il contribue au maintien de l'enseignement primaire dans les villes et dans les campagnes.

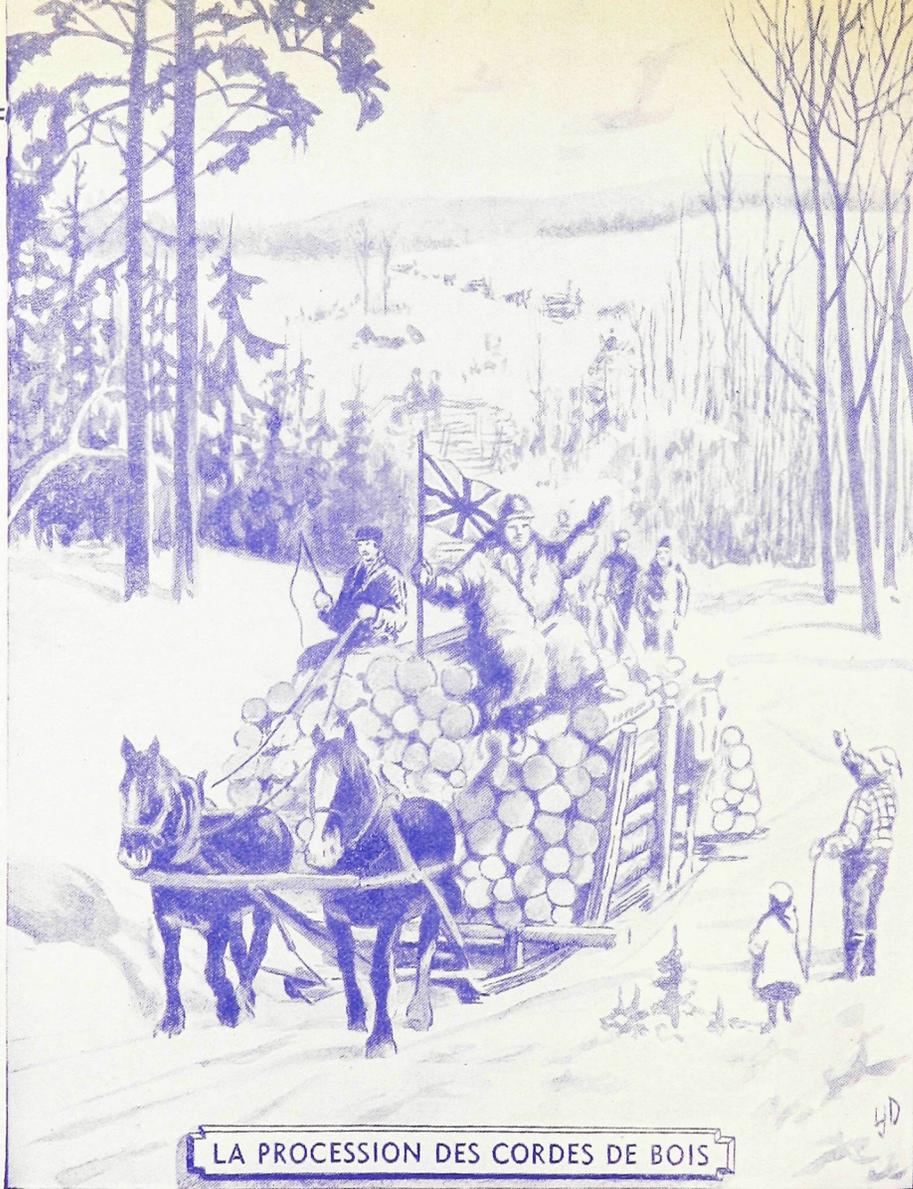
Le Conseil de l'Instruction Publique, formé en nombre égal des évêques de la Province de Québec et de laïques, s'occupe spécialement des programmes d'études, et il dirige l'enseignement primaire. Le Secrétariat de la Province voit à la réalisation des projets adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique, et à l'administration en général.

Jusqu'à septembre dernier, plus de la moitié de nos institutrices rurales recevaient un traitement dérisoire. Désirant mettre fin à cette situation humiliante pour la Province, le Secrétariat a augmenté considérablement le fonds des écoles publiques. L'on peut dire, sans crainte, qu'à l'heure actuelle, 90% des institutrices reçoivent au moins trois cents dollars par année.

Le Secrétariat de la Province tient à ce que l'Instruction soit répandue dans toutes les régions de la province. C'est ainsi que les progrès de la colonisation, dans l'Abitibi et le Témiscamingue, ont rendu nécessaire l'érection d'au moins deux cents écoles.

JEAN BRUCHESI,  
Sous-ministre.

HONORABLE ALBINY PAQUETTE,  
Ministre.



LA PROCESSION DES CORDES DE BOIS

**E**n 1872, la population ouvrière de Montréal fut très éprouvée par l'hiver rigoureux et le chômage. Le Curé Labelle conçut alors l'idée d'une distribution de bois de chauffage et mit en marche, de St-Jérôme, plus de 80 "traînes" qui défilèrent triomphalement par les rues de la Métropole. Une délégation officielle vint saluer l'ingénieux Curé dont la générosité impressionna à tel point les hommes d'affaires que, quatre ans plus tard, son grand projet d'un chemin de fer du nord devenait une réalité.

La NATIONAL BREWERIES constitue un facteur de bien-être et de progrès pour notre population. L'agriculture a sa large part, grâce à l'encouragement accordé à la culture de l'orge de Brasserie.

Plus de 36 MILLIONS DE LIVRES D'ORGE CANADIENNE sont maltées chaque année pour le compte de la NATIONAL BREWERIES.

**DAWES**

**CREAM PORTER  
BLACK HORSE PORTER**

*Tonique Idéal*

**ANÉMIQUES CONVALESCENTS NOURRICES**